



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 025**

Le lundi 10 mai 2021

---

Président : M. Bryan May





## Comité permanent des anciens combattants

Le lundi 10 mai 2021

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la 25<sup>e</sup> séance du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

Bien entendu, la réunion d'aujourd'hui se déroule en mode hybride.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 27 octobre 2020, nous poursuivons notre étude sur la stratégie en matière de commémoration au XXI<sup>e</sup> siècle.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins qui ont pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui pour nous aider dans notre étude.

Je vais vous présenter un par un. Nous passerons ensuite à une série de déclarations préliminaires de cinq minutes de chacun d'entre vous, pour finir avec la période de questions.

Nous accueillons le lieutenant-colonel Jacques Borne, le major à la retraite James D. McMullin, le caporal-chef à la retraite Sean Smith, ainsi que M. Lee Windsor, professeur agrégé d'histoire au Centre Gregg pour l'étude de la guerre et de la société, Université du Nouveau-Brunswick. Tous les quatre témoigneront à titre personnel. Nous accueillons également Corinne MacLellan, lieutenant-colonelle honoraire, qui représente le régiment The Halifax Rifles.

Merci à vous tous de votre présence.

Comme je l'ai dit, chaque témoin aura cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite aux séries de questions. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute. Mais ne vous inquiétez pas, car une minute, c'est assez long pour conclure, seulement il s'agira de conclure. Un de mes rôles est celui de « coupe-parole » officiel, et je m'excuse à l'avance auprès de ceux qu'il m'arrivera de devoir interrompre pour m'acquitter de la tâche.

Lieutenant-colonel Jacques Borne, les cinq prochaines minutes sont à vous, monsieur.

[Français]

**Lieutenant-colonel (à la retraite) Jacques Borne (à titre personnel):** Je vous remercie, monsieur le président.

Faut-il supprimer les commémorations du 11 novembre? À quoi servent les commémorations militaires? Est-ce que nous voulons faire disparaître ce jour férié? Avons-nous amené nos enfants au monument lors de la célébration du 11 novembre, avant la pandémie?

Personnellement, je donne des séminaires aux jeunes du secondaire durant la Semaine des vétérans, et j'y présente des invités spéciaux, dont un caporal qui a été blessé en Afghanistan. Notre génération actuelle considère le passé d'une façon différente. C'est tout à fait naturel de commémorer des événements heureux comme la fin de la guerre, l'abolition d'une loi discriminatoire, la prouesse d'un inventeur ou d'un héros.

Les commémorations peuvent être nationales ou locales, régulières ou occasionnelles. Une commémoration est une cérémonie officielle organisée pour conserver à la conscience naturelle un événement de l'histoire collective et servir d'exemple et de modèle. Elle engage tout le pays. Les hauts fonctionnaires doivent y assister et doivent rassembler les citoyens afin de conforter la mémoire collective. Elle donne lieu à des événements en dehors de la cérémonie. Les cérémonies nationales commémorent la mémoire de divers faits, des grands hommes, des combattants, des victimes civiles ou militaires.

Je suis actuellement l'un des directeurs du Champ d'honneur national, c'est-à-dire le cimetière militaire situé à Pointe-Claire. Plus de 22 000 soldats de tous grades y reposent en paix. Plusieurs commémorations ont lieu à cet endroit. Je suis convaincu que le tiers de l'auditoire présent ici, aujourd'hui, n'est même pas au courant de l'existence de ce cimetière précieux que nous avons à Pointe-Claire.

Je célèbre de nombreuses commémorations, surtout en tant que membre de la 3<sup>e</sup> Batterie d'artillerie de campagne de Montréal et aussi en tant que responsable du musée. C'est un musée mobile. Nous avons trois camions datant de 1943, trois canons de 25 livres, une ambulance Jeep, et, croyez-le ou non, deux canons de 1818. Tout cela est opérationnel. La 3<sup>e</sup> Batterie d'artillerie de campagne de Montréal va à 10 endroits différents au cours de la semaine de l'Armistice. Nous participons au défilé de la Saint-Patrick à Montréal. Nous sommes souvent invités à des fêtes nationales. Nous participons à des fêtes municipales. C'est la 3<sup>e</sup> Batterie d'artillerie de campagne de Montréal qui, chaque année, donne, avec un coup de canon, le départ du triathlon IRONMAN Mont-Tremblant.

Nous avons un musée mobile non reconnu officiellement. Pourquoi? Parce que, pour faire partie des musées canadiens, selon une loi archaïque, pour devenir un musée officiel, il faut que le véhicule ou le canon soit ancré dans le béton et non opérationnel. Pourtant, nos véhicules et nos canons sont des artefacts et nous nous en servons continuellement pour donner de la formation et de l'information à la population.

Nous sommes 30 membres, des ex-militaires, qui sortons bénévolement pour ces activités, plus de 30 fois entre le mois de mai et le mois de novembre chaque année.

En tant que directeur funéraire pour l'Association du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, je rencontre régulièrement les familles de soldats décédés et je m'occupe de cérémonies funèbres.

Si je vous parle de toutes ces activités, c'est pour vous montrer que les commémorations ont encore de l'importance au Canada.

*Je me souviens.* Ubique.

• (1540)

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur.

C'est maintenant au tour de M. James McMullin, major à la retraite, pour cinq minutes.

**M. James D. McMullin (major (à la retraite), à titre personnel):** Je m'appelle Jim McMullin. J'ai 82 ans, et j'ai servi fidèlement et honorablement mon pays dans l'uniforme militaire pendant 38 ans, dont 17 dans le rang et 21 comme officier; et j'ai passé les 10 dernières années comme major. Mon poste au sein de l'armée était dans le domaine de l'administration financière.

Mon père a participé au débarquement le jour « J » et a combattu en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Mon frère aîné est décédé en Allemagne, alors qu'il était soldat de première classe à Soest. Il est enterré à Hanovre, un produit de la guerre froide. Mon frère cadet a servi pendant 25 ans, y compris à Chypre, et ma sœur Winnifred Chafe a été choisie comme marraine du navire NCSM *Glace Bay*.

Trop jeune pour la Corée et trop vieux pour l'Afghanistan, j'ai servi le Canada de Victoria à l'ouest jusqu'à Halifax à l'est, où j'ai participé à deux missions isolées, à Pagwa River et à Moosonee. J'ai été hélicoptère par le ministère des Transports à Moosonee, à titre de représentant des Forces canadiennes et de donneur de sang universel, pour donner du sang à au moins 8 ou 10 reprises. J'ai également servi pendant cinq ans à l'extérieur du Canada, soit deux ans au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe et trois ans au quartier général de la Base des Forces canadiennes à Lahr, en Allemagne.

Je suis marié depuis 62 ans à la même femme, celle qui a su me soutenir dans ma vie militaire et élever trois fils tout en endurant 12 déménagements. Depuis que j'ai pris ma retraite, je n'ai aucun contact avec les militaires ni avec aucune organisation politique. J'ai toutefois passé mon temps à promouvoir le travail des Forces canadiennes, ayant même été reconnu à la télévision et dans les journaux pour ces initiatives. J'ai écrit un livre sur un récipiendaire de la Croix de Victoria de la Première Guerre mondiale, un autre sur les aviateurs du Cap-Breton en temps de guerre et un dernier sur les anciens combattants de la guerre froide. J'ai également fait quelque 40 000 napperons illustrant tous les aspects de notre armée d'hier et d'aujourd'hui, qui seront exposés dans le restaurant de notre fils dans les semaines précédant le jour du Souvenir.

Cela dit, si je comparais devant vous, c'est pour convaincre le ministère des Anciens Combattants qu'il a l'obligation, dans le cadre de son mandat, de promouvoir la reconnaissance et le souvenir de tous les vétérans.

Le septième Livre du Souvenir est une commémoration qui est conforme à la raison d'être originale de tous ceux qui l'ont précédé, à savoir offrir un lieu où les êtres chers qui ne pourront peut-être jamais visiter la sépulture d'un époux, d'un fils, d'une fille ou d'un autre parent, puissent leur rendre hommage comme s'ils se trou-

vaient devant leur tombe. Mon frère est enterré à Hanovre. Il a perdu la vie dans un accident d'automobile et il ne figure pas dans le Livre du Souvenir. Il n'y a pas de lieu de rechange où sa famille pourrait lui rendre hommage.

Au début des années 1950, pour remplir ses obligations au sein de l'OTAN, le Canada a envoyé des troupes terrestres dans le Nord de l'Allemagne comme composante de l'armée britannique sur le Rhin, tandis que la division aérienne était établie en France et dans le Sud de l'Allemagne. Dès le début de la mission, le nombre de morts parmi nos militaires qui ont servi pour remplir notre engagement pendant la guerre froide a été problématique, les premiers s'étant produits dans le secteur du Nord en décembre 1951. En tout, plus de 200 de nos militaires ont été enterrés en Allemagne et plus de 300 en France, au Danemark et en Grande-Bretagne.

Tout décès dans l'armée fait l'objet d'une enquête. Une commission d'enquête détermine si le décès était directement attribuable aux activités militaires et, dans l'affirmative, la Défense verse généralement des prestations de survivant. Il y a aussi une enquête sommaire, qui va plus loin et qui pourrait inclure des poursuites judiciaires. Or, les résultats n'ont jamais été utilisés pour inscrire des noms dans un Livre du Souvenir.

Au départ, lorsque le septième Livre du Souvenir a été approuvé, comme beaucoup de Canadiens, j'ai présumé qu'il comprendrait les noms de tous les militaires tués et enterrés à l'étranger depuis le sixième Livre du Souvenir. L'exclusion de mon frère n'a été portée à mon attention qu'à l'issue d'une visite effectuée par mon frère cadet à la Chapelle du Souvenir dans la tour de la Paix à Ottawa dans l'intention d'y voir le nom de son frère aîné. Mais il n'y était pas.

Au cours des 10 années qui ont suivi, j'ai parcouru tous les cimetières militaires en Europe accueillant des Canadiens et j'ai comparé les noms des tombes avec ceux énumérés dans le septième Livre du Souvenir. J'ai appris qu'environ 396 des nôtres ne sont pas commémorés. Le Livre du Souvenir a été commandé pour donner à ces militaires et à leur famille un monument commémoratif au Canada, le pays qu'ils ont servi. Par exemple, le Livre du Souvenir de la Deuxième Guerre mondiale comprend les personnes tuées au combat, celles qui sont décédées à la suite d'un accident ou d'une maladie pendant qu'elles étaient en actif ou par la suite de blessures liées au service.

• (1545)

Pourquoi traite-t-on différemment ceux qui sont morts pendant la guerre froide? Autrefois, en Europe, nos troupes étaient confrontées à une société vaincue, parfois défiante. J'en ai été personnellement témoin lors de notre première tournée en Europe en 1971, alors que j'essayais de trouver la tombe de mon frère dans les environs de Hanovre, ville considérée comme un foyer d'animosité. Je conduisais un véhicule aux plaques d'immatriculation belges du Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe. On nous poursuivait, nous hurlait dessus et on a même refusé de nous loger dans un hôtel, au point où nos enfants étaient terrifiés. Si la situation était si atroce en 1971, imaginez un peu ce qu'elle devait être à Hanovre au début des années 1950.

Le taux élevé de décès chez nos militaires, abstraction faite des accidents d'avion qui ont fait l'objet d'enquêtes distinctes, a probablement été causé par un mélange de facteurs, dont les difficultés d'adaptation culturelle, l'ennui, la vitesse sur les autoroutes, l'alcool et l'animosité attribuable à une société vaincue. Par exemple, une région aux environs de Werl, en Allemagne, a été nommée « coin suicide », à cause du carnage subi par nos militaires. Des décès semblables se sont produits dans le Sud, où se trouvait notre élément aérien.

Pour régler certains problèmes, des spécialistes en loisirs ont même été chargés de demander aux familles locales d'accueillir des militaires pendant les vacances. Dans le cas de mon frère, une famille néerlandaise s'est portée volontaire. Ils s'étaient liés d'amitié avec des soldats canadiens qui avaient libéré leur village sur la route de Nimègue pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il se peut qu'il revenait de leur rendre visite lorsqu'il a été tué.

J'ai utilisé toutes mes ressources pour obtenir l'inscription dans le septième Livre du Souvenir des noms de tous les anciens combattants affectés, morts et enterrés à l'extérieur du Canada pendant la guerre froide, mais j'ai échoué. J'espère qu'en passant en revue votre stratégie, vous prendrez le temps d'apprécier l'importance des Livres du Souvenir et que vous utiliserez votre pouvoir pour vous assurer que tous les anciens combattants affectés, morts — pour quelque raison que ce soit — et enterrés à l'étranger se voient accorder une place commémorative dans le pays qu'ils ont servi afin qu'on s'en souvienne toujours.

Ma comparution est l'aboutissement d'une quête qui a occupé plus de 10 ans de ma vie. J'ai reçu des réponses négatives d'Anciens Combattants Canada et de la Légion, et il m'est arrivé de vouloir renoncer à ma mission. Cependant, je crois toujours que tous les vétérans morts et enterrés à l'étranger méritent d'être remerciés comme il se doit en figurant dans le septième Livre du Souvenir. De plus, leurs familles méritent qu'on les rapatrie, du moins symboliquement. Le Comité a le pouvoir de faire en sorte que cela se produise, et je suis sûr que les centaines, voire les milliers de parents et d'amis des défunts y seraient très favorables.

Pour le moment, monsieur le président, je vais conclure en lançant un appel à toutes les personnes présentes. Tous nos anciens combattants décédés et enterrés à l'étranger méritent que l'on se souvienne d'eux. Ils sont morts en représentant le Canada, mais certains sont complètement oubliés. Veuillez utiliser votre pouvoir pour qu'on se souvienne d'eux.

Merci beaucoup.

• (1550)

**Le président:** Merci, monsieur McMullin.

Nous entendrons maintenant M. Sean Smith, caporal-chef à la retraite.

Monsieur Smith, vous avez cinq minutes.

**M. Sean Smith (caporal-chef (à la retraite), à titre personnel):** Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour.

Je m'appelle Sean Smith. J'ai servi dans la Première réserve des Forces canadiennes en qualité de membre d'équipage de blindés, avec les British Columbia Dragoons et le South Alberta Light Horse, de 1986 à 2001. Sur mes 15 années de service, 13 ont été à temps plein, notamment lors de missions pour les Nations unies, à Chypre, et pour l'OTAN, en Allemagne.

Je suis la neuvième génération de la famille à servir la Couronne et le pays, depuis le sergent Robert Perry, un loyaliste qui a servi avec les Loyal Rangers de Jessup pendant la Révolution américaine. Ma famille a participé à presque tous les conflits canadiens, étrangers et nationaux, de la guerre de 1812 à la fin de la guerre froide. Pour ma famille et moi, le souvenir n'est pas un jour ou un mois de l'année, c'est une affaire de tous les jours.

C'est dans cette optique que j'ai l'honneur de présenter mes suggestions sur la façon dont nous, les Canadiens, pouvons mieux nous souvenir des personnes qui se sont sacrifiées pour le Canada, tout en reconnaissant le service continu de celles qui portent fièrement l'uniforme de notre pays aujourd'hui.

Les vétérans qu'ils soient en activité ou à la retraite, sont l'histoire vivante de notre pays en temps de guerre et de paix. Contrairement aux monuments commémoratifs en pierre ou en acier, ils peuvent raconter de vive voix leur vécu lors des missions accomplies en temps de guerre et en temps de paix. Quand j'étais jeune, j'écoutais mon père me raconter des histoires de service pour les Nations unies au Congo belge en 1963-1964, et j'ai lu les mémoires de mon arrière-grand-père qui avait servi avec Sam Steele en Afrique du Sud pendant la Guerre des Boers. Ce sont ces histoires qui me lient au souvenir. Bien que les histoires bien connues de bravoure et de sacrifice de certains héros de notre pays soient importantes, elles ne relient pas directement la majorité de nos jeunes — les porteurs de notre mémoire — à notre histoire collective.

Je suis certain que le député Brassard peut témoigner de la différence entre un enfant qui voit simplement un pompier et celui qui a la chance de lui parler ou de le voir travailler. Je suis certain que le député Samson peut témoigner de la différence entre un enfant qui apprend quelque chose dans un livre et celui qui apprend en faisant une expérience en personne.

Partout au pays, il y a des gens et des organismes qui se sont engagés à créer des souvenirs vivants. Al Cameron, de Veterans Voices of Canada, enregistre la voix des anciens combattants et leur histoire depuis des années, afin qu'ils ne se perdent pas dans le temps. Le Projet Mémoire, qui est une initiative d'Historica Canada, vise à établir des liens entre les anciens combattants et les écoles et organismes pour qu'ils puissent raconter leurs histoires et leurs expériences directement. Ce sont des gens passionnés qui veulent éviter à tout prix que ces souvenirs s'effacent dans l'oubli. Je crois fermement que le fait de relier ces organisations aux ressources, aux archives et au soutien du gouvernement, de les aider à rendre leurs efforts exaltants et de soutenir leur passion, contribuera à la diffusion de ces histoires afin qu'elles ne soient pas perdues au fil du temps.

Comme je travaille auprès des jeunes, je peux vous dire en toute connaissance de cause qu'il nous faut redoubler d'efforts si nous souhaitons mobiliser nos jeunes pour qu'ils participent de près aux commémorations. Nous devons les aider à découvrir leurs propres liens avec l'histoire de la guerre et de la paix dans notre pays. Un jeune qui regarde une photo du monument commémoratif de la crête de Vimy s'en souviendra peut-être, mais celui qui regarde la photo en sachant que son trisaïeul y a combattu s'en souviendra très certainement.

En terminant, je tiens à souligner ma conviction que l'avenir du souvenir ne repose pas entre nos mains, ni les miennes, ni les vôtres. Bien qu'ils soient essentiels au souvenir, les plaques et monuments commémoratifs ne sont que des points matériels pour les gens et les lieux de notre passé. Pour créer un véritable souvenir, nous devons travailler plus fort pour relier nos jeunes et autres citoyens à ceux qui sont la mémoire vivante de notre histoire, ainsi que pour leur faire découvrir le lien avec le rôle que joue leur famille dans cette histoire.

Merci.

• (1555)

**Le président:** Merci, monsieur Smith.

Monsieur Windsor, vous avez cinq minutes.

**M. Lee Windsor (professeur agrégé d'histoire, Centre Gregg pour l'étude de la guerre et de la société, Université du Nouveau-Brunswick, à titre personnel):** Distingués membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner sur la question de l'avenir de la commémoration au Canada.

Je souhaite saluer mes collègues anciens combattants.

Je suis ici aujourd'hui en ma qualité de professeur d'histoire militaire canadienne, ce qui signifie que je peux me dispenser de porter une cravate. Je suis l'historien externe du Groupe consultatif sur la commémoration d'Anciens Combattants, le GCC. Je suis également ici à titre d'ancien combattant.

De ces trois points de vue, je déduis qu'il est temps de reconnaître les anciens combattants d'aujourd'hui. Il faudra pour cela déployer des efforts considérables et repenser la situation, étant donné que la majeure partie de nos efforts de commémoration sont consacrés à ceux qui ont servi au cours de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale et, en moindre mesure, la guerre de Corée.

Vous le savez. Vous le savez tous. L'époque des grands défilés de vétérans de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale est révolue depuis longtemps et les survivants de la guerre de Corée vieillissent. Heureusement, il semble que de plus en plus d'anciens combattants plus jeunes se présentent le 11 novembre pour remplir les rangs. Parfois, c'est au défilé, mais souvent, c'est en silence dans la foule, peut-être avec leurs rubans fixés à un manteau de civil, comme dans le cas du caporal Smith.

Le problème auquel nous sommes confrontés, c'est que le programme traditionnel du jour du Souvenir et de la Semaine des anciens combattants a été conçu pour et par ceux qui ont collectivement enduré les deux guerres mondiales. Ils ont façonné la pratique sociale et culturelle qui devait les aider à endurer la perte traumatique de milliers d'amis et de proches qui reposent dans des cimetières qu'ils n'ont jamais pu visiter. Les gens qui se souviennent de cette perte et qui se rassemblent pour les commémorer le jour du Souvenir ne sont plus qu'une minorité. La majorité des Canadiens qui restent, y compris de nombreux néo-Canadiens originaires de pays qui ont vécu les deux guerres mondiales très différemment que nous, ont besoin de nouvelles façons de comprendre le passé du Canada.

Plus important encore, les anciens combattants d'aujourd'hui doivent voir des changements. Ils doivent se voir comme participants aux programmes de commémoration. J'ai eu la chance, dans le cadre de mes fonctions au sein du Groupe consultatif sur la commémoration, d'assister à des sommets avec des représentants de di-

zaines d'organisations modernes qui parlent au nom de dizaines de milliers de membres des Forces armées canadiennes qui ont servi après la guerre de Corée. Il ressort clairement de ces conversations que les anciens combattants d'aujourd'hui ne demandent à personne d'oublier les expériences qui définissent les guerres mondiales ou d'arrêter de reconnaître les réalisations ou les pertes de ces deux conflits. La plupart des vétérans que je connais, y compris moi-même, sont fiers d'être associés aux réalisations de nos prédécesseurs. La culture militaire de nos bases, de nos unités et de nos traditions rappelle constamment aux membres actifs et retraités des Forces armées canadiennes qu'ils perpétuent cet héritage. Vous avez déjà entendu ce message aujourd'hui.

Cependant, les militaires qui ont servi depuis ont aussi accompli de grandes choses. On ne voit pas toujours l'incidence qu'ils ont eue à Chypre ou en Bosnie. Ils ne pouvaient pas le voir à l'époque parce que le résultat n'est devenu clair que des années après leur retour à la maison. Il est grand temps que nous aidions les gens à comprendre ce que les anciens combattants canadiens modernes ont fait pour le pays. Les anciens combattants d'aujourd'hui en ont besoin pour leur santé. Subir un stress extrême, un conflit armé et le danger, et être témoin de la souffrance de personnes innocentes dans des dizaines de zones de guerre dans le monde sans la reconnaissance ou la validation de ses concitoyens ou de son premier ministre peuvent créer une blessure au tréfonds de l'âme.

Je sais que le personnel d'Anciens Combattants Canada a reconnu à l'interne la nécessité d'une nouvelle stratégie de commémoration. Notre groupe consultatif sur la commémoration a convenu d'élaborer et de rédiger la stratégie dont vous avez tous été informés, je crois.

Le problème à résoudre pour le personnel et pour le groupe consultatif, c'est comment intégrer ces nouvelles histoires dans l'équation sans abandonner les anciennes réalisations et les pertes du Canada en temps de guerre. Je pense que la solution est simple. Il ne s'agit pas de renoncer à l'un au profit de l'autre, mais de les intégrer à part entière tout en mettant en relief la continuité et les questions de cause à effet.

Nous constatons que, depuis 1914, le Canada a clairement tendance à jouer un rôle important dans les coalitions internationales qui cherchent à maintenir la paix, l'ordre et la stabilité face à l'agression armée, depuis le ralliement pour la défense de la Belgique contre l'invasion étrangère en 1914, la Pologne en 1939, l'Afghanistan et les missions actuelles en Irak et ailleurs. Il y a un lien clair avec les missions survenues après 1949. Elles sont conçues pour atteindre les mêmes objectifs, bien qu'elles soient confrontées à des défis aussi divers que variés.

• (1600)

Ces dernières décennies, les membres ont servi les mêmes idéaux et les mêmes objectifs, qui sont de protéger les Canadiens chez eux et de bâtir un monde meilleur et plus stable, et de tenir tête à ceux pour qui l'agression armée est un outil politique. Le danger les guettait toujours, même lorsque les balles ne sifflaient pas.

Bien sûr, la nature du service militaire au cours des 70 dernières années est devenue beaucoup plus compliquée. Il est plus difficile de démontrer l'impact du service militaire. On ne parle plus de la prise de la colline ou de la libération de la ville face à l'occupation nazie. Le succès, dans bon nombre de ces missions, arrive lorsque les choses se calment, ou restent calmes, malgré les tensions.

Notre plus grand problème pour faire passer ce message, c'est le manque de sensibilisation, parce que les Canadiens n'ont pas connu les conflits modernes avec les anciens combattants de la même façon que toute la nation les a vécus comme peuple lors des deux guerres mondiales — ma foi, c'est une question qui peut faire l'objet d'un débat. Il faudra beaucoup de travail pour expliquer aux gens d'aujourd'hui comment nos anciens combattants ont servi, pour leur faire bien comprendre ce que le Canada a demandé à ses soldats, à ses marins et à ses aviateurs. Ils ont toujours été prêts à faire ce qu'on leur demandait, soit rescaper des gens dans des zones sinistrées ou combattre sous les drapeaux des Nations unies.

De toute évidence, on s'entend de plus en plus chez nous pour dire qu'il faut cibler les programmes d'éducation du public, parce que la meilleure façon de faire en sorte que le service de tous les anciens combattants soit d'abord compris, puis intégré et peut-être ensuite commémoré, c'est d'atteindre la prochaine génération en salle de classe. Je pense que cette stratégie peut atteindre les néo-Canadiens qui sont venus de tous les coins du monde, souvent pour échapper aux conflits qui ont suivi la guerre et la destruction dans leur pays. Bon nombre de ces néo-Canadiens pourraient comprendre les missions de paix et de stabilité des Forces canadiennes ou les missions d'aide humanitaire des 70 dernières années, ce qui pourrait susciter leur intérêt pour l'histoire plus longue du service des Forces armées canadiennes dans les deux guerres mondiales.

Enfin, j'ajouterai que les anciens combattants ne veulent pas d'une histoire enjolivée. Ils veulent que leurs efforts soient reconnus, en termes honnêtes, pour que les Canadiens comprennent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont enduré. Cela peut contribuer grandement à leur santé et à leur bien-être.

Merci de votre temps.

**Le président:** Merci, monsieur Windsor.

Au tour de la lieutenant-colonelle honoraire MacLellan.

Vous avez les cinq prochaines minutes.

• (1605)

**Mme Corinne MacLellan (lieutenant-colonelle honoraire, The Halifax Rifles):** Merci aux membres du comité directeur et merci à vous, monsieur le président May, de me donner la possibilité de témoigner.

Mon plus lointain souvenir de la commémoration et du respect du sacrifice de ceux qui servent mon pays me ramène au Cap-Breton. Je sais que je ne suis pas la seule à participer à cette conversation aujourd'hui, monsieur McMullin.

Ma grand-mère a nommé ses fils en hommage à des membres de sa famille qui ont perdu la vie dans la Première Guerre mondiale, et plusieurs de ses frères ont servi dans la Seconde Guerre mondiale. Dans notre collectivité, des hommes comme Mike Laffin n'ont jamais parlé de leur service, et ce sont les autres qui ont raconté leur héroïsme indéniable.

Mon père a participé à l'effort de restauration de l'installation de la Seconde Guerre mondiale à New Victoria pour rendre hommage à ces militaires. Fort Petrie est toujours là aujourd'hui. Les membres fondateurs de ce comité de bénévoles l'exploitent toujours comme musée saisonnier sur l'une des plus belles côtes d'Amérique du Nord. J'ai un petit parti pris à cet égard.

Le souvenir de ses origines est incrusté dans l'ADN au Cap-Breton, et dure toute une vie, peu importe où l'on se trouve.

Il y a un peu plus de sept ans, une collègue avec qui je prenais le café a mentionné quelque chose qui m'a beaucoup touchée: « Savez-vous que des milliers de Canadiens sont partis d'ici pour la guerre? » Nous étions à un jet de pierre du port d'Halifax. Bien sûr, nous savons tous que les Forces armées canadiennes ont laissé une longue et fière histoire à Halifax; mais je n'avais jamais réalisé que des milliers de personnes à qui la Grande Guerre a coûté la vie ont fait leurs derniers pas en sol canadien sur le front de mer d'Halifax. Nous avons été profondément émues à cette pensée. L'image des sentiments des gens, pas très loin d'où nous étions, faisant leurs derniers adieux ou leurs adieux éternels, nous ont remuées toutes les deux.

Il n'y a pas eu de grand événement, pas de plaque pour signaler que cet endroit particulier était un terrain sacré pour saisir l'impact énorme de ces adieux. Des milliers de personnes ont visité le front de mer et en sont reparties sans savoir que c'était une destination touristique extraordinaire, fière de ses traditions maritimes et théâtre de l'une des plus grosses explosions d'origine humaine qui, on le sait, n'est survenue qu'à cause du rôle pivot que jouait la ville dans la Grande Guerre. Ce sont des événements qui ne sont pas toujours reliés pour tout le monde, et en particulier pour nos enfants qui fréquentent la petite école.

Les musées de guerre du monde entier le font à grande échelle. Ici, à Halifax, j'ai senti que nous avions aussi un terrain sacré à marquer pour la nation. Nous estimions tous, dans le comité spécial que nous avons formé, qu'il fallait le reconnaître de façon significative.

Au départ, on m'a dit que le gouvernement ne s'occupait plus de monuments ou d'infrastructure, si bien que nous avons fait et refait des souscriptions nous-mêmes, et avons cru que nous pourrions peut-être marquer le centenaire en faisant une reconstitution de la marche des troupes depuis le manège militaire et jusqu'au front de mer d'Halifax, comme il y a 100 ans. L'idée s'est heurtée à de nombreux problèmes et enjeux logistiques, et nous avons manqué de temps.

Puis, lors d'une rencontre avec certains historiens militaires locaux, j'ai été présentée à Ken Hynes, conservateur au Musée de l'Armée à la Citadelle-d'Halifax. Je lui ai parlé de l'idée de marquer en quelque sorte ces Derniers pas. Nous avons parlé de la possibilité de faire quelque chose, qui ne coûterait pas cher, et que nous pourrions pratiquement réaliser nous-mêmes en bénévolat.

Puis j'ai eu une conversation avec Nancy Keating, une amie chère, une artiste bien connue et une personne qui a une très fière histoire du service familial. En un instant, elle a relevé d'un cran toute notre discussion, au sens littéral et au figuré, et s'est mise à esquisser sur la table ce qui deviendrait l'arche commémorative Les derniers pas, qui se dresse aujourd'hui sur le front de mer d'Halifax.

C'est alors que cela a paru possible, mais même la plus modeste des idées a demandé un effort quasi herculéen pour expliquer aux gens avec quelle facilité cela pourrait se faire, et pourquoi c'était si important pour un si grand nombre.

L'un d'eux était Andy Fillmore, du temps qu'il était en Nouvelle-Écosse. Pour la première fois de toutes les discussions que nous avons eues, ses collègues et lui ont accueilli l'idée d'emblée. Pour moi, le centenaire du départ du 25<sup>e</sup> Bataillon du front de mer en mai 1915 a toujours été la date limite que je m'étais imposée pour renoncer à faire quelque chose. Le mois de mai 2015 approchait à grands pas, et nous n'avions pas d'autre chance de faire quelque chose pour le centenaire — je pense que personne n'a encore inventé cette science.

Nancy Keating a alors tracé le dessin conceptuel d'une arche évoquant les ponts d'accès aux transocéaniques réquisitionnés pour la guerre, avec les arches de la victoire historiques en Europe. L'illustration était époustouflante. Au quai 21, Parcs Canada et de nombreuses personnes et organisations peuvent aujourd'hui se représenter la vision. C'était quelque chose de simple, mais puissant, avec seulement trois mots qui disaient tout: Les derniers pas.

Nous avons dévoilé le concept du centenaire de ce départ fatidique. Mais nous n'avons pas engagé le moindre sou noir dans la construction. On pourrait appeler cela un pari, je suppose, mais nous croyions que d'autres en verraient l'intérêt, et ils ont été au rendez-vous. La Halifax Foundation, la Ville d'Halifax et Develop Nova Scotia — toutes ont immédiatement appuyé l'idée. Nous avons appris par la suite que le gouvernement fédéral donnerait son appui, peut-être pas sous la forme de l'infrastructure à laquelle d'autres ont peut-être songé, mais c'était assez modeste, selon moi. Le gouvernement est devenu un bailleur de fonds clé par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

En même temps, on m'a présenté à certains visiteurs représentant la Belgique. Je leur ai expliqué notre idée des Derniers pas. Cela leur paraissait tellement modeste, car leur pays baigne dans le tourisme commémoratif et les monuments, mais ils se sont ralliés à notre équipe. Ils nous ont appuyés à distance et nous sommes restés en contact. J'ai pu leur rendre visite à maintes reprises. J'ai appris que plus de 30 000 de nos soldats morts à la guerre sont inhumés en Belgique. J'ai pu voir de mes propres yeux comment on entretient leurs tombes et comment on chérit leurs histoires. J'aimerais que tous les Canadiens aient la chance de visiter ces champs de bataille et la magnifique campagne cicatrisée des Flandres pour ressentir cette fierté. Il n'y a rien de tel.

Pour cette raison, Les derniers pas a maintenant une arche sœur en Belgique, appelée la Porte du Canada, œuvre de la même Nancy Keating. Elle se trouve fièrement à Passchendaele, l'endroit même où les Canadiens ont livré l'un des combats les plus coûteux de notre histoire nationale.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le Musée de l'Armée, et le major Ken Hynes, et tant de brillants esprits qui n'ont rien négligé pour faire avancer le projet. Parfois, je me suis sentie comme un simple témoin de tout cela. Qu'il s'agisse des Derniers pas, d'une cérémonie, ou d'un événement virtuel, le souvenir, qui peut pourtant sembler pénible, n'aura jamais rien de comparable avec le service et le sacrifice de nos ancêtres, hommes et femmes. Ces projets valent la peine d'être réalisés pour tout le monde, chaque année, et pour chaque histoire à raconter. Ils sont tous sacrés. Les Canadiens ont laissé une marque indélébile dans le monde. Il nous incombe de perpétuer leur mémoire de façon créative, mais surtout significative.

En terminant, il y a deux ans, j'ai reçu le plus grand honneur de ma vie lorsque j'ai été nommée lieutenant-colonelle honoraire des Halifax Rifles. Quelle belle surprise! Ma courbe d'apprentissage

reste très abrupte. Cependant, j'ai absolument compris que, pour les hommes et les femmes de mon unité, voir une nation qui n'oublie pas son passé peut parfois être un paiement suffisant. Mais nous savons que nous pouvons toujours faire mieux. La devise de notre régiment est *Cede nullis* — Ne céder à personne. En tant que pays, le moins que nous puissions faire, c'est d'être inébranlables dans notre gratitude et notre soutien pour ceux qui servent aujourd'hui et de commémorer dignement le service de ceux qui y ont laissé la vie.

Merci, monsieur le président.

• (1610)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer directement au premier tour de questions.

En tête de liste, j'ai Mme Wagantall, qui dispose de six minutes, s'il vous plaît.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma parole, c'est là que je suis vraiment frustrée. Nous avons un si grand nombre de témoins et si peu de temps pour essayer de réagir à tous. Merci beaucoup pour ce que vous nous avez confié aujourd'hui. Si seulement nos jeunes entendaient ce que nous avons entendu, cela ferait naître quelque chose en eux. C'était tellement fort. Merci.

Monsieur McMullin, merci beaucoup, d'entrée de jeu, pour tout ce que vous avez dit, et pour la passion et le lien personnel que vous avez avec l'occasion que vous avez saisie pour faire une différence, en ce qui concerne nos Livres du Souvenir. J'ai noté deux fois au cours de votre conversation, au sujet des 396 oubliés: « Pourquoi pas? Pourquoi pas? » Plus loin, vous avez exprimé votre frustration et dit que vous aviez failli abandonner, pour les raisons qui ont été exprimées par ACC, c'est-à-dire Anciens Combattants Canada, et la Légion. Pourriez-vous nous en dire un peu plus long sur la raison pour laquelle ces personnes ne sont pas reconnues pour leur service au Canada?

**M. James D. McMullin:** Voici le livre que j'ai produit, et vous pouvez voir qu'il donne la liste de toutes les personnes qui sont dé-cédées, la différence étant celles qui ne sont pas là.

Pour répondre à votre question, je n'en ai aucune idée. J'ai écrit à la Légion, j'ai écrit à ACC, j'ai écrit au secrétaire général de l'O-TAN à Bruxelles, parce que j'étais là-bas, et j'ai écrit à tous les autres.

En cours de route, j'ai même produit une brochure sur les membres des forces aériennes qui ont laissé leur vie à New Waterford. J'ai fait tout mon possible, mais j'ai dû abandonner. Je déteste parler comme cela devant un auditoire, mais je pense qu'ACC est une dictature qui fait ce qu'elle veut. Je n'ai aucun lien avec ces gens-là.

Lorsque mon père est revenu d'outre-mer en 1945 ou 1946, nous étions sept garçons dans un lit et trois filles dans l'autre. ACC a donné à mon père une belle maison. Elle est toujours dans notre famille. Elle n'avait pas de toilettes intérieures. Le fer étant en pénurie, ACC lui a déniché une fosse septique à Saint John, au Nouveau-Brunswick, et la lui a fait expédier à Glace Bay.

Au décès de ma mère à l'âge de 48 ans, ACC a aidé mon père à trouver un travail de concierge au bureau de poste. Mon père est sorti des mines de charbon pour travailler au bureau de poste. J'avais le plus grand respect pour ACC, mais je n'en ai plus.



Pourquoi? Pourquoi ont-ils fait cela? Cela ne coûtait rien.

• (1615)

**Mme Cathay Wagantall:** Monsieur, voulez-vous dire que vous n'avez jamais eu de réponse à votre demande?

**M. James D. McMullin:** J'en ai eu de toutes sortes. Je les ai laissées dans la pièce d'à côté. J'en ai déchiqteté certaines. D'autres étaient une insulte à mon intelligence. La réponse vient toujours dans la dernière phrase — non, nous ne nous souviendrons pas.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci de ne pas baisser les bras et de nous mettre au défi aujourd'hui.

**M. James D. McMullin:** Merci beaucoup.

Rappelez-vous, j'ai 82 ans.

**Mme Cathay Wagantall:** Compris. Merci beaucoup.

J'espère avoir le temps de poser une autre question au moins.

**M. James D. McMullin:** Désolé d'avoir pris tant de temps.

**Mme Cathay Wagantall:** Non, vous avez été magnifique. Merci beaucoup.

Voyons donc, il y avait des conversations ici, et j'ai relevé certaines des choses qui ont été dites.

Pas de reconnaissance ni de validation est synonyme de « blessure à l'âme ». C'est quelque chose, monsieur Windsor, que vous avez exprimé. Je pense que nous avons entendu la même chose dans un autre témoignage au sujet de ceux qui ont été largement oubliés.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? C'étaient des paroles profondes pour moi, parce que je crois que c'est vrai.

**M. Lee Windsor:** Je crois que c'est l'une des questions les plus importantes dont vous êtes saisis. Nous savons que le préjudice moral est une composante du mieux-être mental. J'ignore si on vous a expliqué ce terme en disant qu'il s'agissait d'une composante du trouble de stress post-traumatique ou des blessures de stress opérationnel.

En tout cas, nous avons certainement constaté qu'il s'agissait d'un facteur aggravant dans les cas récents de suicide d'anciens combattants qui ont servi en Afghanistan. Bon nombre ont des questions au sujet de leur service là-bas et se demandent si... Étant donné que le monde entier s'interroge maintenant sur le résultat de cette mission, en l'absence de reconnaissance gouvernementale de leur service en Afghanistan, les anciens combattants sont laissés à eux-mêmes et doivent se fier aux articles des médias dénonçant le gaspillage et l'échec. Par conséquent, c'est un lourd fardeau à porter, pour celui qui a appuyé sur la détente et tué quelqu'un, ou qui a perdu un compagnon au combat ou subi lui-même une blessure, que d'avoir à demander si cela valait la peine au départ.

C'est l'Afghanistan. L'Afghanistan est un cas où il y a eu une certaine reconnaissance publique, même s'il s'agit d'une reconnaissance de la base de la population du Canada, ainsi que du gouvernement, du moins dans les premières années de la guerre. Mais lorsque je mentionne le cas d'une blessure à l'âme, je pense surtout à ces anciens combattants qui ont servi dans les années 1990, ceux de ma génération. Pas seulement à cause de préjugés personnels, mais parce qu'ils étaient conscients que la guerre froide serait suivie d'une montée en flèche du conflit mondial et d'une formidable explosion de la violence. Je suis sûr que le caporal-chef Smith, lui dont la poitrine est décorée de tous ces rubans et médailles, pourra

témoigner que le maintien de la paix a laissé la place au rétablissement de la paix. Vous connaissez sans doute le phénomène. Nous voyons aussi la montée en flèche de la maladie mentale, des blessures mentales et de réclamations à ACC par suite de la croissance massive de l'exposition aux traumatismes liés au combat en Somalie, dans l'ex-Yougoslavie, au Cambodge et, bien sûr, au Rwanda.

• (1620)

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Windsor. Je vous ai laissé poursuivre une minute de plus.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Pas de souci. Ce sont tous de bons témoignages, mais je dois les interrompre, malheureusement.

Madame Lalonde, vous avez six minutes, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.):** Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Je remercie les témoins de leurs témoignages et du service qu'ils ont rendu à notre pays.

[Traduction]

Je tiens à vous remercier tout le monde pour le travail acharné de commémoration que vous faites. Merci aussi aux anciens combattants qui se joignent à nous aujourd'hui, pour votre service et votre bravoure.

[Français]

Monsieur Windsor, j'ai une question à vous poser.

[Traduction]

Je crois savoir que votre travail, et le travail du Centre Gregg à l'Université du Nouveau-Brunswick, s'est articulé sur l'histoire militaire du Canada, et que vous êtes même allé en Afghanistan en tant qu'historien.

Lors de votre témoignage, vous avez parlé de l'importance pour les anciens combattants de se voir en commémoration, et avez également parlé des différences sociales entre les conflits modernes et les conflits traditionnels.

Je me demande si vous pourriez nous donner une idée de ce qui manque peut-être à la commémoration des engagements militaires modernes comme en Afghanistan et en Bosnie, comparativement aux conflits traditionnels de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée.

[Français]

**M. Lee Windsor:** Je vous remercie de la question, madame Lalonde.

[Traduction]

C'est une question compliquée, à mon avis, en raison du degré énorme... Bon, c'est compliqué, mais pas terriblement.

La question fondamentale — et je n'ai peut-être pas été assez clair dans mon exposé liminaire —, c'est qu'il y a énormément d'information sur la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale qui est déjà présente dans notre société. Ces conflits sont connus. Vimy et Juno Beach sont des lieux familiers. Cela tient en partie au fait que, pendant la semaine du Souvenir, les médias d'information diffusent des reportages depuis ces endroits. La mémoire collective des événements perdure, même si les générations passent.

Nous ne faisons pas ce genre de travail de sensibilisation auprès des médias pour expliquer pourquoi des Canadiens ont été déployés à Bihac ou à Drvar, ou pourquoi ils sont allés dans la Poche de Medak. Certains sont au courant parce qu'ils ont des liens familiaux avec des soldats qui y sont allés ou parce qu'ils attachent un intérêt particulier à ce conflit, mais ces faits ne sont pas connus de la plupart des gens. Ce n'est pas au programme.

Au Centre Gregg de l'Université du Nouveau-Brunswick, nous essayons de trouver des façons d'intégrer ces moments d'histoire au programme d'études dans chaque province. Il y a un moyen simple et facile d'y arriver. C'est pourquoi j'ai dit, à la fin de mon exposé, que l'éducation est vraiment la clé. Si les gens ne s'en souviennent pas, si nous n'avons pas de mémoire collective nationale, nous devons construire quelque chose à partir de rien. Nous devons mettre sur pied un programme national d'éducation, car autrement, on ne se souviendra de rien. Seules les quelques personnes qui ont vécu les faits seront au courant.

C'est sans doute là le coeur du problème. Le travail que nous devons tous faire ensemble — ceux d'entre nous qui souhaitent honorer les anciens combattants de l'ère moderne — consiste à cerner les pratiques exemplaires de sensibilisation. C'est peut-être la plus grande différence par rapport à la façon dont nous faisons les choses en matière de commémoration.

**Mme Marie-France Lalonde:** Vous avez parlé d'un des projets portant sur l'éducation.

Y a-t-il d'autres projets auxquels vous ou d'autres collègues travaillez et qui feraient progresser les efforts dans le domaine de la commémoration?

• (1625)

**M. Lee Windsor:** Oui, bien sûr.

L'un des défis, aussi, c'est que la mémoire collective des deux guerres mondiales est très forte. De nombreux ouvrages d'histoire leur ont été consacrés. On a largement accès aux documents historiques, et il est possible de parler à des gens qui ont pris part à ces événements extraordinaires et tragiques. Dans le cas du service moderne, bon nombre des documents officiels sont nécessairement encore classifiés, et le nombre de mes collègues qui font des recherches sur le service moderne et écrivent à ce sujet est beaucoup moins élevé. Il n'y a pas autant de livres grâce auxquels on peut se renseigner sur ces événements. L'information disponible sur Internet est plutôt mince.

L'une des choses que nous envisageons de faire, tant au sein du Groupe consultatif sur la commémoration qu'ici, à l'Université du Nouveau-Brunswick, c'est d'essayer de trouver des façons de rendre disponibles plus de documents, plus de faits, plus de témoignages, plus d'entrevues avec des gens comme le caporal-chef Smith.

Je vais devoir assurer un suivi avec vous un peu plus tard, caporal-chef, avec le major MacLellan et M. Borne. Ce sont toutes des

personnes dont il nous faut capter les souvenirs. Si nous ne pouvons pas rendre publics les documents officiels, peut-être pourrions-nous avoir plus de témoignages vidéo d'anciens combattants. Les élèves pourraient regarder ces vidéos en classe. Le grand public pourrait aussi les voir.

À mon avis, en tant qu'éducateur moi-même — c'est ma deuxième profession —, c'est là-dessus que je vais me concentrer, et c'est le centre d'intérêt de notre équipe.

**Mme Marie-France Lalonde:** Merci beaucoup.

Je vais terminer avec vous, car je crois qu'il me reste quelques minutes.

**Le président:** Il vous reste environ 30 secondes.

**Mme Marie-France Lalonde:** Je vous remercie tous d'être venus et de vous être joints à nous.

**Le président:** Merci, madame Lalonde.

M. Desilets a maintenant la parole. Six minutes, je vous prie.

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, très chers collègues.

Je salue tous nos invités. Encore une fois, je les félicite pour le service qu'ils ont rendu au pays.

Monsieur Borne, je vous félicite de nouveau parce que, si je ne me trompe pas, en 2009, le Champ d'honneur national de Pointe-Claire a été nommé lieu historique national du Canada.

Pouvez-vous confirmer que c'est bien au Champ d'honneur national de Pointe-Claire que se trouve la sépulture du sergent Léo Major?

**Lcol Jacques Borne:** Le militaire Léo Major a effectivement été enterré au Champ d'honneur national de Pointe-Claire. Ce soldat, que l'on a surnommé le Rambo québécois, était dans le Régiment de la Chaudière et il a ensuite fait partie du Royal 22<sup>e</sup> Régiment.

Après avoir pris part à la Seconde Guerre mondiale, il a pris part à la guerre de Corée. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il a été le seul à avoir réussi à sauver un village au complet grâce à ses techniques spéciales. Il ne respectait pas toujours les normes, mais il atteignait toujours son objectif. C'est pourquoi, au Champ d'honneur national, on a même nommé une rue spéciale en l'honneur de notre Rambo québécois.

**M. Luc Desilets:** Pouvez-vous me dire à quoi ressemble la sépulture de M. Major? Est-ce que quelque chose sort de l'ordinaire ou est-ce une sépulture comme les autres?

**Lcol Jacques Borne:** Je ne peux pas vous répondre, mais, normalement, qu'il s'agisse d'un général ou d'un soldat, on met toujours une plaque sur le gazon. Tout le monde est traité de la même façon, qu'il soit soldat, général ou héros.

Je vais m'informer et je communiquerai avec vous à ce sujet.

**M. Luc Desilets:** Savez-vous s'il existe d'autres lieux comme le Champ d'honneur national de Pointe-Claire au Québec?

**Lcol Jacques Borne:** Non, je ne crois pas.

**M. Luc Desilets:** D'après vous, il n'y en a pas d'autres au Canada non plus?

**Lcol Jacques Borne:** D'après nous, au Canada, il y a celui d'Ottawa.

**M. Luc Desilets:** Ce serait donc le seul, n'est-ce pas?

**Lcol Jacques Borne:** Oui.

• (1630)

**M. Luc Desilets:** Ce champ d'honneur est quand même impressionnant. Plus de 20 000 personnes y sont inhumées, c'est beaucoup.

Dans un autre ordre d'idées, pouvez-vous nous donner une idée de ce à quoi ressemblent les séminaires que vous avez l'occasion de donner aux élèves?

**Lcol Jacques Borne:** La Semaine des vétérans a lieu chaque année. La Fondation québécoise des vétérans me donne du matériel que je remets à ces élèves.

Mes séminaires sont très populaires, parce que les professeurs trouvent qu'il est intéressant de discuter de ce thème pendant la Semaine des vétérans. Des invités m'accompagnent pendant cette présentation. Les élèves participent aux discussions et posent beaucoup de questions sur les guerres. Tout se déroule très bien.

Malheureusement, le dernier à avoir participé à mes séminaires, le caporal François Dupéré est décédé dernièrement. Il était un héros de la guerre d'Afghanistan. Vous ne pouvez pas savoir à quel point il a été populaire lorsque nous l'avons présenté et qu'il nous a parlé de son expérience en Afghanistan.

C'est important d'informer nos jeunes pour que nous puissions continuer nos commémorations.

**M. Luc Desilets:** Vous parlez à un ancien directeur d'école. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'aimerais aussi savoir ce qui interpelle les jeunes dans ce discours.

**Lcol Jacques Borne:** C'est l'aventure.

**M. Luc Desilets:** C'est l'aventure qui les intéresse?

**Lcol Jacques Borne:** Oui.

C'est bien beau de dire que l'on va combattre pour son pays, mais ce n'est pas la seule raison. On y va aussi pour l'aventure, pour vivre une expérience différente. On veut vivre autre chose que ce que l'on vit dans la vie civile.

**M. Luc Desilets:** Il y a quelques années, le slogan de l'armée était donc un bon slogan. Si ma mémoire est bonne, c'était « Si l'aventure t'intéresse ».

**Lcol Jacques Borne:** Oui, c'est cela.

Les jeunes sont influencés par des films comme *Rambo*, avec l'acteur Sylvester Stallone, et par ce qu'ils voient à la télévision. Ils veulent vivre une nouvelle aventure.

**M. Luc Desilets:** Quel âge ont les élèves qui suivent ces séminaires?

**Lcol Jacques Borne:** La plupart du temps, ils sont suivis par les élèves des écoles secondaires.

**M. Luc Desilets:** Des écoles secondaires francophones et anglophones du Québec, c'est bien cela?

**Lcol Jacques Borne:** Ils sont surtout suivis par les élèves des écoles francophones. J'ai parfois animé des séminaires dans des écoles anglophones.

**M. Luc Desilets:** Ces séminaires sont-ils inclus dans le financement? Votre organisme finance-t-il les séminaires?

**Lcol Jacques Borne:** Non, cela est fait de façon bénévole.

Je reçois parfois 50 \$ pour mes frais de déplacement, mais ce n'est pas grâce à ce montant que je gagne ma vie. Je le fais de façon bénévole.

**M. Luc Desilets:** Monsieur Borne, je vous remercie de votre profond engagement. Vous êtes quelqu'un de connu et de respecté au Québec, et ce n'est pas pour rien.

Monsieur le président, je n'ai pas d'autres questions à poser pour l'instant.

**Lcol Jacques Borne:** Je vous remercie, monsieur Desilets.

**M. Luc Desilets:** Votre curriculum vitae est impressionnant, monsieur Borne.

**Lcol Jacques Borne:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup. Je suis heureux que le nom de Rambo figure maintenant dans le hantsard. C'est formidable.

Nous entendrons maintenant Mme Blaney, qui aura six minutes.

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de vos témoignages. Bien sûr, je reconnais toujours le service incroyable que vous avez rendu à notre pays.

Monsieur Smith, il est très étrange de ne pas vous appeler Sean.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui et dans tous les témoignages, c'est que la commémoration est un processus qui consiste à nous rappeler notre histoire et à reconnaître la valeur du service que des hommes et des femmes ont rendu à notre pays. Je vous remercie particulièrement de votre témoignage d'aujourd'hui.

Vous avez beaucoup travaillé avec les jeunes. Avez-vous fait une présentation d'ancien combattant aux jeunes? Dans l'affirmative, que faites-vous pour rendre cette rencontre mémorable?

**M. Sean Smith:** Merci, madame Blaney. Oui, vous avez raison, il est étrange que vous m'appeliez M. Smith.

Je participe au Projet Mémoire avec Historica Canada depuis plusieurs années. Très souvent, on m'invite dans différentes écoles de ma région pour faire une présentation.

Voici un exemple de visite dans une école intermédiaire. J'ai attendu que tous les élèves soient dans le gymnase, puis j'ai fait dans ma tête quelques calculs rapides. J'ai demandé à tout le monde de se lever, et j'ai dit qu'ils représentaient le Royal Newfoundland Regiment le 1<sup>er</sup> juillet à 5 heures du matin. Ensuite, je les ai tous fait asseoir, sauf ceux des deux premières rangées, et je leur ai dit qu'ils représentaient le Newfoundland Regiment au moment de l'appel, le 2 juillet. Sept cents des 800 hommes qui se sont lancés à l'assaut de la butte ce matin-là sont morts ou ont été blessés, et seulement 63 d'entre eux se sont présentés à l'appel le lendemain matin. Cette illustration visuelle laisse une vive impression aux élèves, aux enseignants. Les mots s'envolent, mais les éléments visuels incarnent le souvenir de ce moment.

Lorsque je suis allé à la crête de Vimy, le jour du Souvenir de 1990, j'étais l'un des quatre seuls Canadiens qui y étaient. Ironie du sort, la brigade avait été déployée pour s'entraîner afin d'aller à la guerre du Golfe. J'étais debout sous un monument commémoratif, le jour du Souvenir, et nous étions de nouveau en guerre. Ce souvenir est ancré en moi pour toujours parce que j'ai vécu ce moment. Pouvoir partager ce souvenir avec les jeunes, voilà qui fait toute la différence du monde. C'est pourquoi je tiens tant à ce que les enfants puissent rencontrer des anciens combattants comme moi, des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui sont encore parmi nous. Nous avons un de ces anciens combattants chez nous, prénommé Carl, qui, je l'espère, sera encore vivant pour faire ce dernier voyage aux Pays-Bas afin d'être honoré pour avoir participé à la libération. Je voudrais que les enfants rencontrent Carl parce qu'il est l'incarnation même d'un moment de notre histoire. Personne ne peut raconter cette histoire aussi bien que quelqu'un qui l'a vécue.

Comme M. Windsor l'a dit, on ne peut pas parler de la Poche de Medak et compter que les gens comprendront. Il faut quelqu'un qui s'y est trouvé pour comprendre. Mes amis sont revenus amochés, mais ils doivent raconter cette histoire. C'est important, vous l'imaginez sans peine.

• (1635)

**Mme Rachel Blaney:** Merci.

M. Smith, je suis désolé d'insister.

Pourquoi pensez-vous que le fait d'établir des contacts avec les jeunes et de travailler à les rapprocher du passé leur sera aussi utile pour bâtir leur propre avenir?

**M. Sean Smith:** Comme on dit, ceux qui oublient leur histoire sont condamnés à la revivre. Voilà à quoi il faudrait penser si, en présence des jeunes d'aujourd'hui, on ne les amenait pas à comprendre ce que veut vraiment dire le passé.

Comme M. Windsor l'a signalé, on trouve une foule de choses sur les deux guerres mondiales, mais rien de substantiel au sujet de la Bosnie ou de la Yougoslavie. L'Afghanistan est à l'avant-plan parce que les médias en ont parlé tout le temps, mais nous perdons de vue les aspects individuels de cette guerre. Les faits sont toujours là, parmi nous, car les anciens combattants les connaissent.

C'est pourquoi des gens comme Al Cameron, grâce à ses Vétérans Voices, enregistre une multitude d'entrevues avec des anciens combattants. La Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, l'Afghanistan, la Bosnie, la Yougoslavie, le Kosovo et le Rwanda sont tous des moments avec lesquels nous avons encore un lien parce que les gens qui les ont vécus sont toujours avec nous.

L'écrit ne traduit pas l'émotion. Un homme avec qui j'ai servi à Chypre s'est suicidé six mois après notre retour. Les gens ne savent pas à quel point cela nous touche tant qu'ils n'ont pas eu l'occasion de nous parler. Je veux en arriver à un point de notre vie où je pourrai aller prendre la parole dans une école le jour du Souvenir et ne pas tomber sur un enfant qui vient me demander si j'ai tué quelqu'un. Je n'aurais jamais pensé à poser cette question à un ancien combattant venu nous parler dans notre école quand j'étais enfant, parce que les faits étaient encore très présents dans notre esprit.

La route à parcourir est encore très longue.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Smith, de nous avoir fait part de ce point de vue important.

Nous passons maintenant à M. Brassard. Vous disposez de cinq minutes.

**M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leurs témoignages extrêmement convaincants et puissants.

Monsieur Smith, il est acceptable de pleurer. Je pleure tout le temps. La question est très émotive pour nous tous qui siégeons au Comité.

Je voudrais revenir sur ce que Mme Blaney a dit des jeunes. J'étais porte-parole pour les Anciens Combattants au moment du 100e anniversaire de Vimy. Je suis allé là-bas. Je suis aussi allé à Beaumont-Hamel. Tout ce qu'ont sacrifié les Royal Newfoundlanders dépasse l'entendement. Mais nous savons tous ce qui s'est passé à Vimy.

Ce voyage a été vraiment une expérience bouleversante; il n'y a pas d'autre façon de le dire. Bon nombre des membres de la délégation ont ressenti la même chose. J'ai dit à la Chambre à l'époque que, tout comme il existe de nombreux lieux de pèlerinage religieux ou autres, que ce soit le Taj Mahal ou le mur des Lamentations à Jérusalem, Vimy devrait être un lieu de pèlerinage pour les jeunes Canadiens.

Il y a beaucoup de mobilisation dans les écoles secondaires de l'ensemble du pays. Il y a eu des milliers et des milliers d'étudiants. Je demande comment il est possible de faire mieux, car la question me semble très importante.

• (1640)

**M. Sean Smith:** Ce qui est vraiment frappant, à Vimy, c'est le monument lui-même et certaines parties du mémorial. Lorsqu'on la contemple, il est impossible de ne pas être touché par cette statue de femme seule tournée vers Givenchy.

Si seulement nous avions un moyen d'apporter chez nous une part de ce mémorial à nos gens — les 11 258 noms gravés sur ce mur —, il serait possible de toucher, de ressentir, de comprendre... On pourrait voir des noms, savoir que telle ou telle personne a servi à tel ou tel titre, que tel soldat s'est enrôlé à 14 ans et a célébré son anniversaire en participant à l'affrontement de la crête de Vimy. Ce sont des points de contact pour faire passer l'émotion sans faire appel aux mots.

**M. John Brassard:** C'est convaincant.

Avant d'aller là-bas, j'ai publié une invitation sur mon fil de médias sociaux: si quelqu'un avait un membre de sa famille dont le nom figurait sur le mémorial, je pourrais prendre des photos de ce nom et les lui envoyer par courriel. J'ai reçu des réactions de profonde gratitude.

Monsieur Smith, vous avez tout à fait raison. C'est tout simplement incroyable.

Monsieur McMullin, je m'adresse à vous. Les Livres du Souvenir, qui se trouvaient à l'édifice du Centre et sont maintenant à l'édifice de l'Ouest, sont des objets qui revêtent une grande importance au Parlement. Le nom de l'oncle de ma femme, Robert John Westgate, y figure. Nous avons assisté à la cérémonie où un garde tourne les pages. Nous avons montré la vidéo à ma belle-mère, et elle pleure encore aujourd'hui, parce qu'elle se souvient du jour où cet oncle a été tué. Souvent, pendant une pause au Parlement, je me rendais là-bas, simplement pour regarder les livres et réfléchir à la raison pour laquelle je siège dans cette institution qui est le symbole de notre démocratie.

Si vous me le permettez, monsieur McMullin, je vais citer deux ou trois noms encore: J.T.M. Levesque, sergent, Royal 22<sup>e</sup> Régiment; commandant St. Jean, carabinier, Queen's Own; soldat Mason, artillerie montée. Quel processus simple devrait-on suivre pour faire inscrire ces noms dans le Livre du Souvenir?

**M. James D. McMullin:** Dans le premier livre que j'ai produit, j'ai inscrit les noms de tous ceux qui sont morts — à partir des noms relevés dans tous les cimetières. Dans le deuxième, j'ai simplement repris le nom de ceux qui n'ont pas figuré dans les Livres du Souvenir. Je précise que, pour le premier livre, le ministère des Anciens Combattants a pris sur lui de dire que telle personne, même si elle était en Allemagne, loin de ses parents et a trouvé la mort dans un accident de voiture, ne figurerait pas dans le livre. Je ne veux rien dire contre la force aérienne, comprenez-moi bien, car j'en ai fait partie. Une heure avant de quitter le travail, le mécanicien a effectué l'entretien d'un appareil, qui a ensuite pris l'air et s'est écrasé. Le pilote a perdu la vie. Son nom se trouve dans le livre, mais pas celui du mécanicien. Le travail n'était pas tout à fait le même, mais tous les deux étaient très loin de leur pays. Le Canada les avait envoyés à l'étranger. Dans les années 1950, on ne refusait pas de partir.

J'étais à Halifax à l'hiver 1956. Un train de troupes est arrivé de Québec. Le prévôt avait obtenu ce train de troupes, qui est entré directement à la gare de Halifax, et la gare a fermé ses portes. Il était trop tard. Une tempête de neige faisait rage et il n'y avait rien à donner à manger aux soldats. J'étais en poste là-bas. J'ai frappé à la porte du prévôt, espérant lui parler. J'ai passé environ trois heures à faire la navette entre un restaurant et la gare pour offrir du café à ces soldats. À minuit, ils ont traversé le quai 21 et je suis retourné à ma caserne. À 3 h 30 du matin, j'ai entendu la sirène du SS *New York*. Il quittait Halifax. Tout de suite après, j'ai appris que mon frère avait été tué. Je me demande...

• (1645)

**M. John Brassard:** Pour revenir au point soulevé par M. Smith, ce sont des histoires comme celle-là que nous devons entendre, directement de la bouche de ceux qui étaient présents.

**M. James D. McMullin:** Combien d'autres personnes, combien d'autres soldats à qui j'ai apporté de quoi manger ce soir-là, sont dans ce livre et oubliés? Personne ne semble s'en soucier. Il n'y a que les soldats, les militaires qui ont quitté le Canada. J'ai travaillé à la Première Guerre mondiale, en commençant par l'histoire de John Bernard Croak. Je me suis intéressé à tous ces soldats. Combien savent que ce sont les seuls qui ont été affectés à partir du Canada, combien savent où ils sont morts et de quelle cause? Et on ne se souvient pas d'eux? C'est inacceptable.

**M. John Brassard:** Merci de m'avoir accordé du temps, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Brassard.

Merci, monsieur McMullin.

M. Casey a la parole. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, bienvenue à tous les témoins. Je remercie tous ceux qui ont servi leur pays.

Madame MacLellan, votre exposé m'a impressionné. Vous avez été nommé lieutenant-colonelle honoraire. J'ai eu l'honneur de féliciter quelques électeurs qui ont également reçu cette distinction. La qualité de ceux avec qui vous jouez ce rôle est extrêmement impressionnante.

Vous en avez parlé et vous avez parlé des Halifax Rifles et de la commémoration. J'ai jeté un coup d'oeil à votre biographie. Vous avez omis une chose dont je voudrais vous entendre parler: votre rôle auprès du gouvernement belge en tant que représentante au Canada et la façon dont vous avez pu, pour ce gouvernement, donner plus d'envergure à la commémoration des Canadiens en Belgique. Pourriez-vous nous en parler un peu? Quels enseignements les Canadiens peuvent-ils tirer de votre travail à cet égard?

**Mme Corinne MacLellan:** Absolument, et merci beaucoup, monsieur Casey. Il en était beaucoup question dans la première version de mon exposé, mais je me suis aperçue que, faute de temps, je devais élaguer.

C'est peu de dire que ce travail de commémoration pendant cette période a changé ma vie. J'en ai parlé brièvement. Avec les représentants de la Belgique que j'ai rencontrés, nous avons tissé des liens. Ils m'ont dit: « Nous entretenons une relation tellement étroite avec nos frères et sœurs canadiens que nous devons vraiment déployer un meilleur effort au Canada pour faire connaître ce que nous faisons pour les commémorer. » J'ai répondu: « Je suis là pour vous aider. ». Nous avons alors lancé un programme de trois ans. J'ai effectué huit missions. J'ai emmené des représentants des médias, pour la plupart des Canadiens, sur les champs de bataille de Belgique. M. Brassard a parlé de Vimy. J'y étais aussi pour le centenaire. Oui, ces choses changent absolument la vie des gens.

Une chose m'a toujours frappée, et c'est sans doute en partie pourquoi l'arche Les derniers pas... Il a été tellement émouvant pour moi d'aller à Ypres et à la Porte de Menin pour assister à la cérémonie de la Dernière sonnerie à la Porte de Menin. Tous ceux dont nous entendons le nom à cet appel ne demandent pas grand-chose. Ils demandent d'être honorés nommément pour le service rendu. Personne ne demande grand-chose. Telle est l'expérience que j'ai vécue auprès de ceux avec qui je travaille.

Je ne sais pas si c'est parce que les Belges sont plus près de beaucoup de ces choses, mais la cérémonie de la Dernière sonnerie est un moyen très efficace de commémorer toutes ces batailles qui ne sont pas encore dans les livres d'histoire, en tout cas pas autant qu'il le faudrait. M. Smith et M. Windsor en ont parlé. Les familles peuvent participer. Le souvenir peut être évoqué tous les soirs. Je crois qu'on doit en être rendu à 40 000 soirs d'affiliée, à la Porte de Menin. Vous pouvez proposer votre famille à la Last Post Society. Elle peut s'y rendre et être saluée.

Pour être tout à fait honnête, lorsque nous avons présenté Les derniers pas, j'espérais que nous pourrions avoir un programme comme celui-là. Il ne serait pas nécessaire que ce soit à Halifax. Peu importe où, pourvu que ce soit au Canada. Toutes ces personnes pourraient être honorées pour leur service, et leurs familles pourraient vivre un deuil et tourner la page. Je suis sûre que certains d'entre vous ont assisté à la cérémonie de la Dernière sonnerie. L'idée du monument jumeau était de créer un portail entre la Belgique et le Canada, parce que nous avons des liens très étroits et qu'ils ont beaucoup de respect pour le service que nous avons rendu.

Je vais conclure très rapidement, puisque je n'ai pas beaucoup de temps. Un point que je voulais faire valoir, et c'était dans mon exposé initial, c'est que j'ai visité le In Flanders Fields Museum et que j'ai eu l'occasion d'en rencontrer le conservateur, M. Piet Chielens. Il était tellement heureux de nous rencontrer et tellement enthousiaste à l'idée de parler aux médias canadiens, parce que sa raison d'être a été le souvenir de deux soldats canadiens enterrés près de chez lui, dans la campagne belge. Il s'est lancé dans ce domaine parce qu'il devait faire des recherches sur ces frères, puis il est devenu le conservateur du In Flanders Fields Museum. Il a ensuite rencontré un certain Peter Jackson et a travaillé en étroite collaboration avec lui au film *Pour les soldats tombés*. La façon dont il a parlé aux médias ce jour-là de l'impact du Canada sur ce pays a été émouvante.

C'est tout simplement l'expérience la plus extraordinaire qu'un Canadien puisse vivre: aller là-bas et être reconnu comme les Canadiens le sont, ressentir l'importance du service rendu. Cela ne se trouve pas dans les livres d'histoire. C'est quelque chose qu'on ressent profondément. C'est pourquoi je pense qu'il était extrêmement important que ces 25 000 jeunes et Canadiens se rendent au 100<sup>e</sup> anniversaire de Vimy et voient le vrai visage de la reconnaissance.

• (1650)

**M. Sean Casey:** Madame MacLellan, je suis allée à la Porte de Menin à deux reprises dans le cadre de mes responsabilités parlementaires. Vous avez très bien exprimé ce que les Canadiens peuvent ressentir.

Merci.

**Le président:** C'est maintenant au tour de M. Desilets.

Il vous reste deux minutes et demie.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Windsor, en tant qu'historien militaire, vous connaissez bien toutes les procédures d'archivage.

Selon vous, sur quelle époque historique se fonde la classification des documents qui détaillent les interventions militaires? De quelle façon cela varie-t-il?

**M. Lee Windsor:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

En fait, ces dernières semaines, j'ai envoyé des courriels à ce sujet à mon collègue, qui est l'historien du gouvernement dans le Groupe consultatif sur la commémoration. Je ne sais pas s'il a témoigné devant le Comité ou non; il s'agit de M. Steve Harris, historien principal à la Direction Histoire et Patrimoine des FAC. Nous commençons à envoyer des relevés à Bibliothèque et Archives

Canada au sujet de la déclassification des dossiers des unités. Nous ne pourrions probablement remonter qu'aux années 1950 et 1960, ou peut-être au début des années 1970. La raison pour laquelle nous le faisons n'est pas étrangère à ce dont nous avons discuté, c'est-à-dire les moyens de mobiliser les jeunes.

Cela fait 25 ans que j'accompagne des groupes d'étudiants et de soldats dans des voyages d'étude. Chaque fois que nous emmenons des participants en France, en Flandre, en Italie et en Allemagne, ils vivent des expériences profondément personnelles. Pour les aider à s'approprier plus rapidement cette expérience, nous leur faisons choisir un dossier personnel: ils fouillent les archives sur un membre de la famille, quelqu'un de leur ville, de leur régiment provincial ou régional.

C'est la même formule que nous utiliserons à l'avenir pour favoriser la création de liens qui mobilisent l'intérêt des élèves. Il ne faut pas les forcer à apprendre quoi que ce soit, mais plutôt les laisser choisir ce qu'ils veulent apprendre en exploitant ce lien avec le passé militaire du Canada, car ils en ont tous un.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Le fait que l'on ne soit pas plus ouverts à cet égard ou que l'on ne puisse pas mettre la main sur le contenu des archives peut-il, d'une certaine façon, nuire aux anciens combattants?

• (1655)

[Traduction]

**Le président:** Veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

**M. Lee Windsor:** Le message que nous recevons est que la déclassification des documents de l'ONU est plus compliquée que la simple déclassification par le gouvernement du Canada en raison de notre participation à l'OTAN et à l'ONU. Nous devons suivre une certaine démarche, mais vous pouvez nous aider. Je soupçonne qu'une recommandation et un appui du Comité pour la déclassification seraient très utiles. Il serait donc bon que vous inscriviez cela dans votre liste de choses à faire, si vous le voulez bien.

**Le président:** Merci, monsieur Windsor.

Mme Blaney a maintenant la parole. Deux minutes et demie.

**Mme Rachel Blaney:** Nous allons certainement le faire.

Monsieur Smith, je reviens à vous. Selon vous, l'enregistrement et la diffusion des souvenirs devraient-ils se limiter aux anciens combattants?

**M. Sean Smith:** Non, absolument pas. Ma grand-mère a envoyé trois de ses hommes outre-mer: mon grand-père, mon père et moi-même. Ma mère en a envoyé deux.

Les récits du front intérieur sont tout aussi percutants que ceux d'outre-mer et de première ligne. Les récits d'une mère décorée de la Croix d'argent sont inestimables pour faire comprendre aux gens ce que c'est que de perdre quelqu'un qu'on aime à l'étranger. Il faut que cela soit connu également.

**Mme Rachel Blaney:** Tout le travail que vous faites pour rejoindre les jeunes... Je suis au courant du travail extraordinaire que vous faites dans notre collectivité avec les cadets. Je l'apprécie également. Quelle est votre motivation?

**M. Sean Smith:** Il faut que ce travail se fasse.

La mémoire n'est pas portée qu'en nous, mais aussi dans nos enfants. Tout ce que j'ai appris sur l'histoire de ma famille militaire me vient de mes parents et de mes grands-parents. Mes enfants connaissent l'histoire militaire parce que j'y ai participé. J'étais en Allemagne lorsque le mur est tombé. J'étais à Chypre lorsque l'ONU a reçu le prix Nobel de la paix. J'étais à Oka. Je fais partie de l'histoire du Canada. Ma famille fait partie de l'histoire du Canada. Ma famille porte le titre honorifique Empire-Uni, qui nous a été donné par la reine Victoria pour le service du sergent Perry pendant la Révolution américaine. Cela fait partie de nous et chaque Canadien a ce lien avec cette histoire.

Il s'agit de donner aux Canadiens accès à toute cette information des archives, d'aider à déclassifier ces documents et d'établir des liens entre les soldats et les familles afin qu'ils puissent raconter l'histoire. J'ai trouvé des médailles dans une boutique de prêteurs sur gages et je les ai fait monter dans un cadre pour pouvoir les donner à une famille qui les a perdues. Cela a établi un lien entre cette famille et l'histoire d'un membre de la famille qui a servi.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je crains que votre temps de parole ne soit écoulé, madame Blaney. Merci.

Mme Davidson a maintenant la parole pour cinq minutes.

**M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC):** Bonjour aux témoins et merci beaucoup.

Lieutenant-colonelle, il semble qu'il se passe beaucoup de choses à Halifax. Les fonds fédéraux ne doivent pas manquer. Je pensais que vous alliez parler du char Sherman appelé Hellfire. J'ai suivi tout cela avec beaucoup d'intérêt. Je me demande si vous vous êtes occupée du monument commémoratif avec le char d'assaut.

**Mme Corinne MacLellan:** Oui, je l'ai fait. Vous revenez sur tout ce que j'ai dû supprimer dans mon exposé liminaire, ce dont je vous remercie.

L'opération n'a pas été tout à fait simple. C'était un peu incertain lorsque nous avions le char sur la grue à la gare de triage du CN. Il a été demandé au CN de le retourner en Colombie-Britannique. De toute évidence, il s'agit d'un char antérieur à « la fin d'une époque ».

Je siège également au conseil d'administration du musée de l'armée. J'ai pu compter sur mon cher ami Ken Hynes, encore une fois, pour une partie de l'historique rattaché à cette affaire. Les gens du CN ont été accommodants, mais nous n'avions pas d'experts de la question. Il a fallu des manoeuvres, des manoeuvres intermodales, puisqu'on a dû utiliser des camions, des trains et tout le reste. Ce fut toute une expérience.

**M. Scot Davidson:** Merci. Je tiens à vous dire que je vous en suis reconnaissant. J'ai suivi l'affaire tout du long, et je suis sûr qu'il y a eu des obstacles.

Monsieur Windsor, nous consacrons, je crois, environ 1 milliard de dollars au nouvel édifice du Centre, qui aura un énorme centre des visiteurs, et l'édifice du Centre, à Ottawa, sera tout neuf. Une multitude d'activités commémoratives se déroulent à Ottawa.

Est-ce que le gouvernement ou vous-même avez participé à des consultations sur l'amélioration de la présentation des récits et du centre commémoratif dans le nouvel édifice du Centre, sans oublier l'énorme nouveau centre d'accueil des visiteurs que nous aurons là-bas?

• (1700)

**M. Lee Windsor:** Vous touchez un point sensible pour quelqu'un du Nouveau-Brunswick en parlant des généreux investissements consentis à Ottawa et à l'Ontario par rapport à... C'est merveilleux. Au Groupe consultatif, nous nous occupons du monument commémoratif de l'Afghanistan. Je suis également membre du jury sur cette question.

Votre question n'est pas sans rapport avec la difficulté que nous éprouvons. Comment bâtir à Ottawa un monument commémoratif pour les anciens combattants de l'Afghanistan et pour l'ensemble des Canadiens? Ce n'est pas tout le monde qui pourra le voir au cours de sa vie. Cela montre bien le problème central pour le Comité, pour nous et pour tous ceux qui s'intéressent à cette commémoration.

Comment pouvons-nous créer une variété de programmes qui rejoindront tous les enfants, tous les ménages et tous les citoyens, même dans les régions éloignées et rurales du Canada? Rendre le contenu numérique, l'apprentissage numérique, accessible aux gens est clairement une solution. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de gens dans cet espace et qu'ils ne se parlent pas nécessairement.

**M. Scot Davidson:** Espérons qu'ils se parleront tous et que nous créerons un grand centre commémoratif dans le nouvel édifice du Centre.

Monsieur McMullin, j'ai une mère décorée de la Croix d'argent qui travaille pour moi. Nous avons toujours du mal à obtenir une meilleure commémoration pour les anciens combattants de l'Afghanistan.

Est-il temps, monsieur McMullin, qu'ils aient leur propre Livre du Souvenir?

**M. James D. McMullin:** Je ne suis pas vraiment sûr de comprendre la question. Comme je l'ai déjà dit, j'étais trop jeune pour aller en Afghanistan.

J'écoute tout le monde parler. J'ai vécu en Belgique. Je suis allé si souvent à la crête de Vimy que je ne peux m'empêcher d'y penser. J'ai visité la vallée de la Somme. Oui, nous devrions nous souvenir de tout ce qui s'est passé. Oui, nous devrions nous souvenir de notre époque autant que du passé. C'est pourquoi...

**M. Scot Davidson:** Merci, monsieur McMullin.

**M. James D. McMullin:** Désolé, je parle trop.

**M. Scot Davidson:** Non, non, pas du tout. C'est très bien. Merci, monsieur McMullin. Je vous suis reconnaissant.

Je vais revenir à la lieutenant-colonelle et à tout le bon travail qu'elle a fait avec la Belgique. Avez-vous entendu parler de la Westlake Brothers Souvenir Association? Elle fait venir des étudiants de France. Pourrions-nous en faire davantage avec d'autres pays?

Vous avez une commémoration intitulée Les derniers pas. C'est un monument commémoratif, et l'association en a érigé un en Belgique. Le gouvernement du Canada peut-il collaborer davantage avec d'autres pays pour innover et faire en sorte que plus de gens visitent le Canada? Nous pouvons nous rendre là-bas et animer tout le processus.

**Mme Corinne MacLellan:** Tout à fait. Ces autres pays, notamment les Pays-Bas et la Belgique, ont des organismes dotés de budgets qui se consacrent à la commémoration des Canadiens. Ils ont une démarche un peu plus stratégique qui permet de libérer les efforts et de coopérer. J'ai travaillé sur ce plan-là pendant trois ans. Nous avons fait beaucoup de choses avec des moyens très limités. Il s'agit simplement d'aller là-bas et de faire venir les autres chez nous. Les échanges vont dans les deux sens. Nous voulons absolument qu'ils viennent ici. Cela a contribué à l'installation de l'arche Les premiers pas. L'idée, c'était d'avoir un portail. Il faut revenir chez nous et profiter des dépenses des touristes au Canada.

**M. Scot Davidson:** Merci beaucoup. Nous comptons sur le député Fillmore pour obtenir plus d'argent.

**Le président:** M. Amos aura maintenant la parole pendant cinq minutes.

**M. William Amos (Pontiac, Lib.):** Merci, monsieur le président. Merci aux témoins, qui sont excellents.

Cette discussion a été passionnante. Pour compliquer un peu les choses, je voudrais poser une question au sujet de l'utilisation du Musée de la guerre comme moyen de commémoration. Il s'agit évidemment d'une institution d'importance nationale qui est située tout près de ma circonscription. Un certain nombre de mes électeurs y travaillent. Je voudrais vraiment savoir ce que pense ce groupe de savants témoins des succès obtenus et des améliorations que le musée pourrait apporter pour assurer au Canada une commémoration de plus grande qualité.

Nous pourrions peut-être commencer par Mme MacLellan, après quoi pourraient intervenir M. Windsor, M. Smith et enfin M. McMullin.

• (1705)

**Mme Corinne MacLellan:** J'ai eu une très bonne expérience de travail avec le Musée de la guerre lorsque nous avons lancé nos activités. L'organisation avec laquelle j'ai travaillé était Visit Flanders. J'étais une représentante canadienne de l'organisation. Nous voulions lancer leur programme marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Passchendaele. Les gens du Musée n'auraient pas pu être plus pressés. Ils nous ont aidés à tenir une conférence de presse. Ils ont organisé une réception pour nous avec certains protagonistes. J'ai trouvé que c'était un grand atout.

Le Musée a aussi un programme de prêts avec des artefacts propres aux régions. Par exemple, au musée de l'armée à la citadelle d'Halifax, lorsque nous savons qu'un ancien militaire de la région sera de passage ou qu'un anniversaire particulier approche, nous pouvons présenter une demande pour obtenir un artefact en particulier. Nous allons l'exposer. Certains ont peut-être vu dernièrement que nous avons un type particulier de cornemuse de la Première Guerre mondiale. Le Musée a été très utile pour ce genre de chose.

**M. William Amos:** Monsieur Windsor, à vous.

**M. Lee Windsor:** C'est une question chargée et l'enjeu est délicat, car vous faites ressortir la difficile démarcation entre histoire et sensibilisation d'une part, et commémoration de l'autre.

Je suis sûr que vous connaissez le mandat du Musée de la guerre. En toute rigueur, il ne s'occupe pas de la commémoration pure et simple. Il s'efforce de sensibiliser les Canadiens au passé de leur pays en temps de guerre, y compris le passé récent, et de les informer à ce sujet. Il doit respecter cette fine distinction, comme je dois le faire moi-même, puisque j'enseigne à l'université.

Il y a un lieu et un moment pour commémorer, et un lieu et un moment pour apprendre. Comme je l'ai déjà dit, c'est maintenant le temps d'apprendre pour pouvoir ensuite donner plus d'ampleur à l'activité commémorative. Le Musée de la guerre a un rôle important à jouer parmi les nombreuses institutions nationales et régionales qui peuvent contribuer à accroître la puissance de feu dans ce combat.

Le travail de M. Smith avec Historica Canada et le Projet Mémoire est une façon de s'y prendre. La principale contribution du Musée de la guerre est son site Web, qui met des documents de base à la disposition des élèves et du grand public afin qu'ils puissent se renseigner sur le passé. C'est un outil d'apprentissage puissant et important en ligne. Le Musée a aussi une collection d'entrevues et de récits oraux. Il doit posséder quelque 500 récits, ce qui constitue une source importante qui nous permet de bâtir l'histoire du service militaire canadien. Le Musée est un partenaire essentiel.

**M. William Amos:** Monsieur Smith, à votre tour.

**M. Sean Smith:** La plupart des villes et localités où je me suis rendu ont un musée quelconque. Le Musée canadien de la guerre est amplement doté en artefacts. La dernière fois que j'y suis allé, c'était en 1975. Ce qui m'a frappé, c'est que la médaille qui manquait dans la salle des médailles était celle de mon père, et elle venait du Congo belge.

Les divers musées au Canada ont l'occasion de travailler avec le Musée de la guerre et de proposer des musées mobiles. Il faut exposer ces pièces dans les musées de chaque collectivité. Il n'est pas nécessaire que ce soit le jour du Souvenir. Il n'est pas nécessaire que ce soit pendant le mois du Souvenir. On se souvient lorsque l'objet muséal est là.

Nous avons chez moi un musée de classe A. Il y a une salle spécialement conçue pour mettre à l'honneur des artefacts spéciaux. Il s'agit d'une occasion d'apprendre qui peut s'étaler sur toute l'année. Si le Musée a les ressources et les artefacts nécessaires pour les prêter aux musées de tout le pays, s'il peut présenter l'histoire vivante avec des vidéos et des artefacts, l'effet peut être convaincant pour tout le monde.

Les enfants peuvent voir pour la première fois des choses qu'ils ne verraient peut-être jamais autrement.

**Le président:** Merci beaucoup. Je crains que votre temps de parole ne soit écoulé.

Mme Wagantall aura maintenant la parole pendant cinq minutes.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Smith, je dois admettre que je ne savais rien de la bataille de la Poche de Medak. Je viens de faire une recherche sur Google et j'ai commencé à lire. C'est renversant.

Voici deux paragraphes:

La bataille allait changer le visage du maintien de la paix et influencer la façon dont les militaires canadiens abordent le trouble de stress post-traumatique.

Lorsque les soldats sont rentrés chez eux, le public apprenait qu'un adolescent avait été torturé et avait connu la mort aux mains de soldats canadiens en Somalie. La violence de Medak a soulevé au sujet du maintien de la paix des questions auxquelles le gouvernement ne voulait pas répondre.



Je suis très sensible à ce qui s'est passé en Somalie et à toutes les questions entourant l'utilisation de la méfloquine, à l'enquête sur le Régiment aéroporté du Canada et à son démantèlement. Cela a eu une incidence énorme sur la réaction du gouvernement, même dans ce cas-ci.

Si pénible soit-il d'en parler, quel est votre sentiment lorsque vous vous rendez compte que les conséquences politiques finissent souvent par être la raison pour laquelle vous êtes dans la situation qui est la vôtre aujourd'hui en ce qui concerne l'éducation des jeunes?

• (1710)

**M. Sean Smith:** J'ai vécu tout cela. Je travaillais au quartier général du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre pendant l'opération de la Poche de Medak lorsque j'étais affecté à Edmonton. Nous avons eu tellement de mises à jour sur ce qui arrivait aux troupes là-bas. Vous avez raison. À l'époque, nous nous occupions aussi de l'affaire de la Somalie, et on m'a littéralement ordonné de ne pas porter mon uniforme parce que nous ne voulions pas laisser cette impression au grand public. Les militaires devaient s'effacer.

Cela nous a durement frappés. Ensuite, avec le démantèlement du régiment, je ne peux même pas dire comment nous nous sommes sentis. On ne voulait plus de nous. Ce fut le moment le plus déchirant de ma vie: j'ai servi mon pays parce que j'étais issu d'une famille de militaires, et tout à coup, personne ne voulait entendre parler de nous parce qu'il se passe des choses déplorables dans l'opinion. Ce fut un moment très sombre.

**Mme Cathay Wagantall:** Merci de nous en avoir parlé.

J'espère que nous aurons l'occasion de rectifier certains faits.

**M. Sean Smith:** Vous et moi, tous les deux.

**Mme Cathay Wagantall:** Et beaucoup de monde.

Merci beaucoup d'avoir accepté de comparaître. Je vous en suis très reconnaissante.

Je vais revenir sur les propos de mon collègue qui souhaiterait qu'il se fasse plus de choses à Ottawa.

Il y a des choses qu'il faut dire. Je viens de la Saskatchewan. Notre pays est immense, et nous n'avons pas accès à Ottawa. Deux groupes scolaires sont venus à Ottawa pour que je puisse leur faire visiter la Colline. Le transport de chez moi à Ottawa a coûté une fortune. Pour le même prix, on pourrait aller à Paris. Je suis fortement en faveur de toutes les mesures possibles. Si vous voulez rejoindre les jeunes, il faut leur offrir des expériences pratiques comme celles dont M. Smith a parlé. Il faut qu'ils puissent voir et entendre.

Je peux vous dire que beaucoup de ceux qui ont participé à la bataille de l'Atlantique venaient de ma province. Les gens des Prairies sont d'excellents marins. Je ne le suis pas. Je suis allée à bord du NCSM *Fredericton*, et ce fut la pire expérience de ma vie. Je suis donc hors-jeu. Mais nous devons tendre la main à l'ensemble du pays, beaucoup plus que nous ne le faisons, et être très fiers de ce que nos forces armées ont fait, et nous devons le faire savoir aux jeunes.

Voilà ce que j'affirme.

Qu'en pensez-vous? Monsieur McMullin, nous devons entendre le récit de ceux qui ont été oubliés. Vous en avez évoqué un grand nombre. Comment faire connaître ces récits?

**M. James D. McMullin:** Je ne sais pas vraiment. Mon père n'a jamais beaucoup parlé des militaires. Nous parlons des musées militaires. J'ai visité celui de Mons, en Belgique. C'est probablement le plus beau musée au monde, et le plus petit.

Comment est-ce que je les obtiens? J'ai écrit des livres. J'en ai avec moi. J'écris tout le temps. Je les donne. J'ai envoyé au Cap-Breton plusieurs exemplaires d'un livre entièrement consacré aux militaires.

**Mme Cathay Wagantall:** Monsieur, j'aimerais avoir un exemplaire de chacun de vos livres, et j'aimerais beaucoup avoir tous ces napperons, si vous en avez encore, pour les restaurants.

**M. James D. McMullin:** Je vais vous envoyer des copies. Je n'en ai qu'un seul ici. Celui qui l'obtiendra devra en faire une copie pour tout le monde.

**Mme Cathay Wagantall:** Je promets de le faire.

**M. James D. McMullin:** Je vais faire vite. La Première Guerre mondiale et John Bernard Croak, son livre, où il est enterré... des aviateurs du Cap-Breton qui sont morts pendant la guerre, et il y en a de New Waterford...

**Mme Cathay Wagantall:** D'accord, nous en avons besoin.

**M. James D. McMullin:** Il y a des gens qui ne figurent pas dans le Livre du Souvenir. La liste est longue. Oui, je vais vous en envoyer un exemplaire, mais je ne peux pas en envoyer une à tout le monde.

• (1715)

**Mme Cathay Wagantall:** C'est entendu. Nous veillerons à ce que tout le monde en reçoive un exemplaire. Merci beaucoup.

**M. James D. McMullin:** Merci beaucoup. Je vous en suis très reconnaissant.

**Le président:** Merci.

Le prochain intervenant est M. Fillmore, qui dispose de cinq minutes.

**M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je vais adresser ma première question à la lieutenant-colonelle honoraire Corinne MacLellan.

Pour tout dire à mes collègues du Comité, Corinne et moi sommes amis. Nous avons appris à nous connaître dans le cadre du projet dont elle a parlé, Les derniers pas. Corinne, je voulais utiliser votre grade honoraire. Il y a deux ans, quand j'ai entendu dire qu'on vous l'avait accordé, c'était pleinement mérité. J'étais tellement fier. Je veux simplement l'utiliser chaque fois que je le peux.

Encore une fois, félicitations.

**Mme Corinne MacLellan:** N'hésitez pas à l'utiliser.

**M. Andy Fillmore:** Vous allez user ce grade. Je sais que vous êtes tellement occupée à faire tout ce que vous pouvez tout le temps.

Je demande à mes collègues de bien vouloir chercher sur Google « L'arche commémorative Les derniers pas » et de jeter un coup d'œil à l'œuvre — l'arche d'Halifax, l'arche de Passchendaele. Ils sont remarquables. J'ai aimé que vous les décriviez comme des portails reliant les deux côtés de l'océan.

Vous avez également parlé à plusieurs reprises du Musée de l'Armée à la citadelle d'Halifax, ici à Halifax. J'encourage également les membres du Comité, s'ils ont une minute de plus, à faire une recherche sur Google ou, mieux encore, à visiter le Musée de l'Armée là-bas. Il couvre toute l'histoire militaire du Canada, avec des reliques et des artefacts incroyables, jusqu'aux guerres contemporaines. Une autre amie, une ancienne combattante de l'Afghanistan, Jessica Wiebe, est une artiste. Elle a une exposition au Musée de l'Armée intitulée *The Art of War*. Ses dessins sont totalement bouleversants et émouvants. Je me suis adressé à elle parce que cette idée de commémoration doit traverser différentes générations, différents conflits, sans oublier en temps de paix.

Le Canada et le monde entier ont pleuré les victimes du tragique accident d'hélicoptère qui s'est produit l'an dernier à bord du NCSM *Fredericton*. Nous avons aussi regretté la disparition de la capitaine Jenn Casey dans un accident des Snowbirds. Nous devons trouver des moyens de commémorer tous ces hommes et toutes ces femmes.

Je veux maintenant faire le lien avec un thème récurrent à ce comité, celui des jeunes. Comment intéresser les jeunes, comment les faire participer? Comme l'a dit le caporal-chef Smith, nous ne nous contentons pas de porter le souvenir en nous, nous l'inculquons à nos enfants. Nous le transmettons à nos jeunes qui le portent en eux, puis le transmettent à leur tour.

Nous avons entendu des idées au sujet des programmes d'études, des voyages. Pour ce qui est du centenaire de Vimy, il y a peut-être quelque chose qui pourrait continuer pour les écoliers.

Je vais peut-être commencer par vous, lieutenant-colonelle MacLellan. Avez-vous réfléchi à ces idées au sujet des jeunes, idées de voyages, de commémoration de nos morts des temps modernes?

**M. Scot Davidson:** Désolé de vous interrompre. J'ai dit en anglais « Loo-ten-ant ». Je voulais dire « Lef-ten-ant ». Je voulais simplement vous présenter mes excuses, lieutenant MacLellan.

**Mme Corinne MacLellan:** Aucun problème. Mon commandant vous aurait certainement corrigé, mais ce n'est pas mon rôle.

Merci, M. Fillmore d'avoir rendu hommage à la capitaine Casey. Jenn était une de mes très proches amies. Je sens sa présence en ce moment. L'un des plus grands honneurs de ma vie a été de lire l'hommage que lui a rendu sa famille.

Elle aurait trouvé merveilleux que nous parlions d'éduquer les jeunes, ce qu'elle jugeait important. C'était son travail quotidien. Elle était agente des affaires publiques, mais elle a aussi joué un rôle très important dans les programmes interactifs sur le terrain pour les Snowbirds sur les plans de l'information du public et des relations avec les médias.

J'essaie de répondre à votre question. C'est difficile pour moi de le dire parce que c'est une période chargée d'émotions. Il ne reste qu'une semaine avant l'anniversaire de sa mort.

Quand elle a été fauchée par la mort, elle participait à l'opération Inspiration et elle était impatiente de voir les façons dont nous allions commémorer les événements et les choses uniques que nous allions pouvoir faire pour mobiliser les jeunes. C'est son héritage.

Cela m'a amenée à créer un programme appelé Opération Blue-nose. Nous avons demandé à tout le monde d'illuminer les maisons et les édifices en bleu le premier week-end du voyage du *Blue-nose*. Il s'agissait de permettre aux gens l'occasion de se raccrocher à

quelque chose. La dernière année a été difficile pour nous ici en Nouvelle-Écosse. J'ai été surprise de voir combien de gens... Bien sûr, rappelons-nous l'ouragan. Nous avons mobilisé toutes les familles. Nous avons mobilisé les collectivités. Les gens sortaient leurs lumières de Noël bleues et tout le reste pour les installer sur leur porche en plein milieu de juillet.

Je m'écarte un peu du sujet. Je sais que beaucoup de témoins ont mentionné des façons de participer, que ce soit par les médias numériques ou en racontant des histoires.

Ce sera mon dernier commentaire. Dans le cadre de mon travail en Flandre, nous avons procédé à un échange de poèmes pour *In Flanders Fields* entre une école de Poperinge, qui se trouve tout près de là où était situé l'hôpital militaire de John McCrae, et une école d'ici, à Halifax. Chaque classe a lu une strophe, puis il y a eu une période de questions. Certains de ces enfants ont maintenu le contact entre eux.

Tout cela pour dire qu'il existe énormément de façons d'y parvenir. Mais c'est de toute évidence quelque chose qui ne va pas se produire naturellement. Nous devons y consacrer des efforts.

Je suis très heureuse d'entendre tous ceux qui sont ici parler du travail qu'ils font. Je tiens à vous remercier tous de votre service.

● (1720)

**Le président:** Merci.

La parole est maintenant au député Desilets. Vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**M. Luc Desilets:** Monsieur Windsor, j'aimerais vous poser une brève question.

La semaine dernière, lors d'une rencontre en comité, les témoins ont tous parlé d'un élément qui les unissait, soit la catégorisation des conflits. Comme on le sait, une opération de maintien de la paix, par exemple, n'est pas une opération contre le terrorisme.

À votre avis, cette classification a-t-elle un effet sur la manière dont on se souvient du service ou du sacrifice de nos anciens combattants?

**M. Lee Windsor:** Monsieur Desilets, excusez-moi, mais je ne parle que très peu le français.

[Traduction]

Je vais donc m'exprimer en anglais.

[Français]

**M. Luc Desilets:** On ne s'excuse pas de parler français.

[Traduction]

**M. Lee Windsor:** C'est une question compliquée, c'est le moins qu'on puisse dire. Je pense que la différence entre les deux pourrait être en rapport avec ce que la lieutenant-colonelle MacLellan vient de dire au sujet de la façon de mobiliser les jeunes. Dans une salle de classe donnée, vous avez 30 enfants qui ont des intérêts divers, certains s'intéressant à l'aide humanitaire, lorsqu'il s'agit, disons, d'un cours sur les enjeux mondiaux. Imaginez qu'une salle de classe puisse choisir parmi une liste de missions et que les élèves choisissent celle qui les intéresse le plus. Un va s'intéresser au maintien de la paix et à l'établissement de missions de maintien de la paix de l'ONU avec la FUNU I à Suez, un autre aura un parent qui était en Afghanistan et voudra en apprendre davantage sur la mission afghane et un autre enfin sera un immigrant de deuxième génération d'Afrique centrale voulant qu'on parle de la mission au Congo.

Laissez donc les élèves décider de ce qu'ils vont étudier en classe, en fonction de ce lien personnel, et laissez-les se parler entre eux de ce qui les rend semblables et différents. Je pense que ce qui les rend semblables, c'est que tous les soldats qui sont déployés, tous les soldats, tous les marins ou tous les membres d'équipage, font le même travail. Un ancien combattant est un ancien combattant, qu'il ait ou pas été en service actif. Mais il y a une différence dans leur façon de servir, et je pense qu'il est temps d'être honnête avec les Canadiens au sujet de la complexité et de la diversité de ces services. Adoptons donc la diversité, mais nous allons devoir en parler aux gens de façon complexe, et ne pas présumer qu'ils sont trop ignorants pour comprendre. Je crois que les Canadiens sont beaucoup plus intelligents que nous ne le pensons.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé, monsieur.

La parole est maintenant à Mme Blaney pour deux minutes et demie.

**Mme Rachel Blaney:** La journée d'aujourd'hui a été très marquante. Je représente la 19<sup>e</sup> Escadre, ici, dans la circonscription où j'habite. Je me souviens d'avoir passé une journée à parler à certains de nos membres actifs. Ils ont dit qu'ils s'entraînent jusqu'à ce qu'ils aient acquis des automatismes. Ils ne ressentent pas la peur, rien, tout n'est qu'entraînement et action. C'est ce que j'ai toujours en tête quand je pense à nos anciens combattants, à ce qu'ils ont donné et à la finesse avec laquelle ils ont été entraînés pour faire le travail qu'ils devaient faire.

Monsieur Windsor, M. Smith a dit à quel point il était troublant de ne pas se sentir utile, d'avoir presque à cacher ses états de service, ce qui m'a personnellement beaucoup marqué. Vous avez dit que les jeunes vétérans ont besoin de se voir représentés lors des cérémonies du souvenir, lors des commémorations.

Je me demande si vous pourriez nous donner des exemples à cet égard. Vous avez dit qu'ils en ont besoin pour leur santé, vous avez parlé des blessures, mais je veux parler du fait que se souvenir et commémorer est bon pour leur santé.

• (1725)

**M. Lee Windsor:** Le problème, c'est que chaque ancien combattant s'en remet à sa génération. Il y a beaucoup de questions à régler. Tous les anciens combattants s'en remettent à la génération qui les a précédés. Avez-vous remarqué que Sean a passé beaucoup de temps à parler de la Première et de la Seconde Guerres mondiales que de ses propres années de service? Les anciens combattants sont modestes. Je n'ai pas vécu Medak, mais j'ai rédigé le rapport sur Medak par la suite comme agent de renseignement.

Je ne suis pas certain, madame Wagantall, mais je crois que j'ai peut-être écrit les paragraphes que vous venez de lire; je n'en suis pas certain. Je vais devoir vérifier l'attribution. Les vétérans modernes ne le demanderont pas. Ils me demandent discrètement si je peux mentionner leur mission lors du jour du Souvenir, mais sans détourner l'attention de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiales parce que cela a été plus difficile pour eux que pour nous. Les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ont dit que les gars de la Première Guerre mondiale avaient eu la vie plus difficile. Les anciens combattants de la guerre de Corée ont dit que les soldats de la Seconde Guerre mondiale avaient eu la vie plus difficile. C'est un défi pour nous, en ce sens que les soldats, les marins et les aviateurs canadiens sont humbles et, à certains égards, nous devons l'extirper de nous, tout comme nous avons dû le faire pour Sean.

**Le président:** Vous avez quasiment épuisé tout votre temps, madame Blaney. Merci.

C'est maintenant au tour de M. Brassard, pour une question d'environ trois minutes.

**M. John Brassard:** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je tiens à remercier tous ceux qui ont pris le temps d'être avec nous aujourd'hui. Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons entendu des témoignages très convaincants non seulement sur l'importance des commémorations, mais aussi sur le fait que nous devons tous travailler plus fort à l'amélioration de ce genre de programme. Je tiens effectivement à vous remercier.

Je tiens à vous remercier, monsieur McMullin, pour les 38 années de service rendues par votre famille, ainsi que pour vos années de service dans les forces armées et pour les années de service de tous vos camarades d'armes. C'est vraiment une question de génération. De nombreuses familles comptent plusieurs membres qui servent dans nos forces armées, et c'est notre devoir de nous en souvenir.

Ma dernière question s'adresse à M. Borne.

Vous avez parlé de la machinerie et de l'artillerie que vous utilisez pour les défilés. Vous avez parlé du musée mobile non officiel, des artefacts et des 30 militaires qui s'en occupent. Souvent, ces discussions sont ouvertes. Je pense aux Casques bleus de la section du centre de l'Ontario et à l'investissement qu'ils ont fait dans les véhicules blindés légers. Ils ont eu l'appui d'Anciens Combattants Canada pour cela. De quel soutien supplémentaire aurions-nous besoin pour que des organisations comme la vôtre amorcent ces discussions, pas seulement les gens qui sont là, mais la machinerie, notamment au sujet des canons dont vous avez parlé, etc.?

**Lcol Jacques Borne:** Nous n'avons pas l'appui du gouvernement. Nous avons essayé une fois, mais nous n'avons pas eu de réponse. Notre équipement vaut environ 200 000 \$ maintenant. Nous le finançons nous-mêmes. C'est notre propre entreprise; c'est notre propre équipement. Il n'appartient ni à l'armée ni au gouvernement. Nous avons l'aide du colonel honoraire.

Prenons, par exemple, notre participation au lancement de la compétition Ironman. On nous accorde une subvention ou une certaine somme. Nous n'avons pas besoin d'autant d'argent, mais ce que nous aimerions, c'est d'être reconnu à titre de musée pour pouvoir échanger du matériel avec d'autres musées. Par exemple, nous voulions une radio 19 de la Seconde Guerre mondiale. Il faut dire que les musées avaient fait paraître une annonce pour demander si quelqu'un en voulait une. Nous avons répondu qu'il nous en faudrait effectivement une et on nous a dit qu'il n'y avait pas de problème, mais une semaine plus tard, on nous a prévenus que nous n'étions pas accrédités et qu'il était donc impossible de nous en donner une. Il aurait fallu que nous soyons accrédités comme musée. Au final, nous avons acheté notre propre radio 19.

• (1730)

[Français]

**M. John Brassard:** Je vous remercie, monsieur Borne.

Je suis désolé de ne pas avoir posé ma question en français.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Cela nous amène à la fin des deux heures aujourd'hui ainsi qu'à la fin de notre étude, et je tiens à prendre un moment pour remercier tous les témoins ici présents et tous les témoins qui nous ont aidés dans cette étude au cours des dernières réunions. J'ai hâte de prendre connaissance du rapport et de pouvoir le présenter à la Chambre.

Merci encore à tous mes collègues et merci à tout le monde à Ottawa de nous avoir permis de nous faire entendre partout au pays.

Je rappelle aux membres du Comité que la prochaine réunion aura lieu le 12 mai. Ce sera notre première réunion sur les chiens d'assistance pour vétérans. Nous accueillerons des fonctionnaires du ministère.

Merci beaucoup à tous.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>